

Actes de la journée d'étude organisée
par le Groupe *initiatives* le 24 mars 2009

Migrations et développement des territoires :

quels enjeux pour nos pratiques de coopération ?

Sous la coordination de François Enguehard (Groupe *initiatives*)
Rédaction : Marielle Cartiaux (GRDR)

► Les politiques de co-développement mises en place à l'échelle française et européenne sous-tendent des liens entre migrations et développement ; elles sont basées sur une corrélation trop étroite entre contrôle de la mobilité et aide au développement. Les ONG professionnelles du Groupe *initiatives* ont choisi d'approfondir leur connaissance de ces questions au cours d'une journée d'étude. En effet, chacune d'entre elles est questionnée dans ses activités par les mobilités qui se déclinent suivant des territoires divers (d'origine, d'installation, au Sud, au Nord, dans la campagne ou en ville...), suivant des pas de temps variables (pour une saison, sur plusieurs générations...), et avec des objectifs variés.

À partir d'un travail préalable de synthèse et d'analyse d'une vingtaine de projets menés par ses associations membres et par d'autres organisations partenaires expérimentées, le Groupe *initiatives* a abordé cette journée à travers deux questionnements :

- Quels sont les impacts – positifs et négatifs – de la mobilité dans les processus de développement des territoires (origine, transit, accueil/destination) ?
- Comment les ONG abordent-elles les dynamiques migratoires dans leurs projets et quels sont les impacts – positifs et négatifs – des projets de développement menés par les ONG sur ces stratégies de mobilités et sur le développement des territoires ?

La journée du 24 mars 2009, dont sont ici consignés les Actes, avait pour double objectif de mener une réflexion théorique, autour des apports de chercheurs et d'experts invités, et de laisser une grande place à la présentation et à la discussion de cas pratiques menés par les structures membres du Groupe.

Actes de la Journée d'étude organisée par le *Groupe Initiatives* le 24 mars 2009

Migrations et développement des territoires : Quels enjeux pour nos pratiques de coopération ?

Sous la coordination de François Enguehard, président du *Groupe Initiatives*
Marielle Cartiaux, chargée de mission au GRDR – Migration, Citoyenneté, Développement

Les politiques de co-développement mises en place à l'échelle française et européenne sous-tendent des liens entre migrations et développement ; elles sont basées sur une corrélation trop étroite entre contrôle de la mobilité et aide au développement.

Les ONG professionnelles du Groupe Initiatives ont choisi d'approfondir leur connaissance de ces questions au cours d'une journée d'étude. En effet, chacune d'entre elles est questionnée dans ses activités par les mobilités qui se déclinent suivant des territoires divers (d'origine, d'installation, au Sud, au Nord, dans la campagne ou en ville...), suivant des pas de temps variables (pour une saison, sur plusieurs générations...), et avec des objectifs variés.

À partir d'un travail préalable de synthèse et d'analyse d'une vingtaine de projets¹ menés par ses associations membres et par d'autres organisations partenaires expérimentées, le Groupe Initiatives a abordé cette journée à travers **deux questionnements** :

- **Quels sont les impacts – positifs et négatifs – de la mobilité dans les processus de développement des territoires (origine, transit, accueil/destination) ?**
- **Comment les ONG abordent-elles les dynamiques migratoires dans leurs projets et quels sont les impacts – positifs et négatifs – des projets de développement menés par les ONG sur ces stratégies de mobilités et sur le développement des territoires ?**

La journée du 24 mars 2009, dont sont ici consignés les Actes, avait pour double objectif de mener une réflexion théorique, autour des apports de chercheurs et d'experts invités, et de laisser une grande place à la présentation et à la discussion de cas pratiques menés par les structures membres du Groupe.

¹ Le **carnet du participant** à la journée, distribué sur place, compile une présentation des enjeux, 3 fiches recto-verso sur les concepts et les 20 fiches recto-verso présentant des projets. Il est téléchargeable sur le site du GI : <http://www.groupe-initiatives.org/Programme-de-la-journee.html>.

Note de positionnement du *Groupe Initiatives*

« *Mobilité et développement des territoires vont de pair* »

Les associations membres du Groupe Initiatives ont constaté lors de leur journée de débat du 24 mars 2009 la diversité des situations de mobilité des populations, dans les territoires d'intervention qui les concernent.

Elles tirent de ce constat que l'aide publique au développement ne peut pas être liée au contrôle des flux migratoires.

Il est en effet apparu dans les débats que développement et mobilité vont souvent de pair, et que les populations appuyées par les membres du GI obtiennent souvent une part de leurs revenus de migrations de plus ou moins longue durée et qui peuvent être aussi bien de proximité que régionales ou internationales.

Aussi le « développement » ne peut en aucun cas être assimilé à la réduction des mouvements de personnes.

La mobilité est un élément constitutif de l'être humain, de son enrichissement et de son développement. Elle peut constituer un atout pour les dynamiques de développement.

Les membres du GI inscrivent leurs actions, non pas dans l'optique de la limitation *a priori* des migrations, mais dans une démarche qui contribue à permettre aux populations de disposer des moyens, y compris parfois issus de stratégies familiales de migration, pour choisir de rester sur leur territoire en y vivant correctement ou d'en partir dans des conditions maîtrisées.

Les membres du GI réaffirment leur engagement au service de la solidarité internationale, et se veulent partenaires des acteurs mobilisés dans leurs territoires d'actions, acteurs publics et acteurs privés, y compris les migrants et leurs associations.

LISTE DES INTERVENANTS
par ordre d'intervention

Olivier LE MASSON	GRDR
Catherine WIHTOL DE WENDEN	CERI Sciences-Po
Patrick GONIN	Migrinter
Christian LESPINATS	HSF
Myriam MACKIEWICZ-HOUNGUE	AVSF
Anne-Françoise THIERRY	ESSOR
Barbara BERTINI	GRDR
Denis MECHALI	Hôpital de Saint-Denis
Abderrahmane BENKERROUM	FAF-MF
Marie-Hélène CHAMBRIN	CG Seine-Saint-Denis
Sabrina CORTES	Mairie de Villetaneuse

Sommaire

INTRODUCTION ET PRESENTATION DES ENJEUX	7
I. LA JOURNEE MIGRATIONS ET DEVELOPPEMENT : DEMARCHE	7
1. GENESE DE LA JOURNEE	7
2. OBJECTIFS DE LA JOURNEE	8
II. ANALYSE DES CONCEPTS (1) : LE CO-DEVELOPPEMENT A-T-IL UN (SEUL) SENS ?	9
1. CONTEXTE : MIGRATIONS ET DEVELOPPEMENT	9
2. MOTS ET DATES-CLES SUR LE CO-DEVELOPPEMENT	10
III. ANALYSE DES CONCEPTS (2) : LES MIGRATIONS AUJOURD'HUI	11
IV. POINTS DE DÉBAT	18
1. LE CO-DEVELOPPEMENT ET LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS	18
2. L'IMPACT DE LA CRISE MONDIALE SUR LES MOBILITES	18
3. MILIEUX RURAUX, AGRICULTURE... ET MILIEUX URBAINS	18
4. LES MIGRANTS, NECESSAIREMENT DEVELOPPEURS ?	19
5. LES EVOLUTIONS RAPIDES DES MIGRATIONS	21
PREMIÈRE PARTIE : CHOISIR / SUBIR L'EMIGRATION : CONTRAINTES ET STRATEGIES SOCIOPROFESSIONNELLES	22
I. LES DETERMINANTS DES DEPARTS	23
II. LA PRÉPARATION DU DEPART	24
III. LE CHOIX DES PARCOURS	26
IV. POINTS DE DEBAT	28
1. VIVRE SUR LES TERRITOIRES, PARTIR EN MIGRATION : COMPLEMENTAIRES OU OPPOSES ?	28
2. MOBILITES INTERNES ET INTERNATIONALES	28
3. DES FORMATIONS POUR AMELIORER LES CONDITIONS DE LA MIGRATION ?	29
4. LES EVOLUTIONS RAPIDES DES ESPACES DE TRANSIT	29

SECONDE PARTIE : AGIR ICI ET LÀ-BAS :	
LES MIGRANTS DANS LA COOPERATION INTERNATIONALE	30
I. LES MIGRANTS ACTEURS DE DEVELOPPEMENT ?	31
II. LES MIGRANTS AMBASSADEURS ?	34
III. LES MIGRANTS, CITOYENS ICI ET LA-BAS ?	36
IV. POINTS DE DEBAT	38
1. DES PROJETS GENERATEURS DE RICHESSE ?	38
2. LES MIGRANTS DANS LA COOPERATION DECENTRALISEE : UN ROLE SURDIMENSIONNE ?	38
3. LE ROLE DE CHAQUE ACTEUR DANS LES COOPERATIONS DECENTRALISEES	40
4. UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE SUR LE ROLE DES MIGRANTS	41
5. LE ROLE DES MIGRANTS : EXEMPLE DE LA SANTE	42
6. DES PERSPECTIVES DE REFLEXION COMMUNE	42
CONCLUSION SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES	43
1. QUELLES MOBILITES SONT ABORDEES PAR LES PROJETS PRESENTES ?	43
2. LES ESPACES DE LA MOBILITE	43
3. LA MOBILITE DANS L'EXPERIENCE COMMUNE DU GROUPE INITIATIVES	44
4. MOBILITE ET PLURIACTIVITE	45
ANNEXES	
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	
LISTE DES PARTICIPANTS	46

Migrations et développement des territoires : Quels enjeux pour nos pratiques de coopération ?

Actes de la journée d'étude organisée par le Groupe Initiatives le 24 mars 2009

Sous la coordination de François Enguehard, président du Groupe Initiatives

Rédaction : Marielle Cartiaux, chargée de mission au GRDR – Migration, Citoyenneté, Développement

Introduction et présentation des enjeux

I. LA JOURNEE MIGRATIONS ET DEVELOPPEMENT : DEMARCHE

1. Genèse de la journée

Présentation par François ENGUEHARD, président du Groupe Initiatives.

Le Groupe Initiatives est un **collectif de dix ONG** de développement solidaire, créé en 1993. Ses membres se rassemblent autour d'un dénominateur commun : mener en tant que professionnels des actions concrètes de développement et en faire l'objet d'analyses et de réflexion pour mieux comprendre les situations des différents acteurs et tous les facteurs qui interviennent dans ce travail, en évitant le plaidoyer partisan, mais en tirant les conclusions de leurs engagements professionnels. Il s'agit pour le Groupe d'une capitalisation en vue d'améliorer nos stratégies d'action, et de provoquer au besoin celles entreprises par le milieu des ONG, mais aussi par les pouvoirs publics.

Les **publications Traverses** constituent une restitution de cette capitalisation. D'une forme plus individuelle, l'idée est venue d'en faire un travail vraiment collectif et d'y consacrer une Journée d'Etude. Un thème est choisi d'un commun accord et l'un des membres du Groupe en pilote la préparation. Les Actes qui suivront en seront la restitution, qui prendra des formes différentes selon les responsables de la Journée, mais nous tenons à conclure sur une note de position du Groupe.

Le **thème Migrations et Développement** a été retenu pour cette 3^{ème} Journée et le GRDR en a assuré le pilotage. Une approche commune a été définie : traiter la migration à partir de la mobilité. Les actions menées par les organisations se situent au sein d'une réalité migratoire diversifiée, au Nord et au Sud. Elle sera donc abordée à partir des projets, du travail de terrain, dans le but de valoriser les mouvements migratoires et d'analyser leurs impacts.

2. Objectifs de la journée

Présentation par Marielle CARTIAUX, GRDR.

Le terme « **migration** » est entendu ici au sens global de mobilité, qu'il s'agisse de mouvements internationaux, transfrontaliers, d'exode rural des campagnes vers les villes... Lorsqu'on parle de **développement** des territoires, on se situe dans une tension entre surfaces et flux, dans la circulation par rapport à des espaces délimités notamment par des frontières. La réflexion permettra de dégager des pistes pour voir comment les deux se croisent et s'entrecroisent.

Le but est de dépasser, ou du moins de dépassionner la corrélation qu'opèrent les politiques publiques entre contrôle de la mobilité et aide au développement. Quels agencements mettre en lumière ?

Le point de départ « mobilité – développement » se décline :

- Dans **l'espace** : comment la mobilité lie les territoires, quels liens y établit-elle ? Une schématisation pour rendre compte des différents liens a été proposée dans les réflexions préalables à la journée (cf. fiches en annexe).
- Dans le **temps** : en quoi les temps du développement et de la mobilité se rejoignent-ils ou non ? En quoi le développement freine ou accélère les migrations ? Les temps des migrations varient du saisonnier au définitif, ou selon la durée du voyage par exemple.

Ce point de départ de la journée a été réfléchi par un **comité de pilotage** réuni régulièrement sur quatre mois. Il a été décidé d'échanger sur des pratiques, de partir de l'empirique. Comment les associations du Groupe Initiatives ont-elles croisé les mobilités dans leurs projets de développement ? La réflexion a été élargie à des organisations qui identifient spécifiquement les mobilités dans leurs projets, ainsi qu'à des collectivités territoriales.

Une **vingtaine de projets**² ont été analysés à partir de cette base théorique. La capitalisation suit un questionnement en deux temps :

- Quel rôle a la mobilité dans les processus de développement ? Constitue-t-elle une plus-value ou non pour les territoires ?
- Comment les associations membres du Groupe Initiatives abordent-elles les dynamiques migratoires ? Identifient-elles l'éventuelle plus-value de la mobilité dans les projets ? La valorisent-elles ?

² Les 20 fiches illustrées présentant les vingt projets sont disponibles dans le carnet du participant (fiches GI de 1 à 20), téléchargeable sur le site du GI : <http://www.groupe-initiatives.org/Programme-de-la-journee.html>.

II. ANALYSE DES CONCEPTS (1) : LE CO-DEVELOPPEMENT A-T-IL UN (SEUL) SENS ?³

Présentation par Olivier LE MASSON, GRDR.

1. Contexte : migrations et développement

O. Le Masson recontextualise le(s) sens du co-développement en partant de l'expérience du GRDR.

- **Les migrations en chiffres : plusieurs interprétations possibles**

En partant de chiffres simples, il existe plusieurs manières d'envisager les migrations. Il y a 6,6 milliards d'habitants dans le monde, dont 63 millions d'habitants en France ; proportionnellement, cela voudrait dire que pour les habitants en France, il y a 99 % d'étrangers dans le monde.

En France, on recense cinq millions d'immigrés, dont deux millions ont acquis la nationalité française. Cela représente 8 % de la population vivant en France, et 2,5 % des migrants vivant dans le monde.

Les migrants constituent 3 % de la population mondiale, soit 200 millions de personnes dans le monde. Ce qui peut s'interpréter de deux manières :

- 97 % de la population est sédentaire.
- 200 millions de personnes, cela correspond à la cinquième population mondiale après la population de la Chine, celle de l'Inde, des États-Unis et de l'Indonésie.

- **Les migrations en cartes : des variations d'échelles révélatrices**

Variation des échelles permet de relativiser certaines idées reçues. En s'appuyant sur le travail de géographes tels que Gildas Simon, analysons ce que nous disent les cartes.

- À l'échelle des **continents** de l'Europe et de l'Afrique, les cartes semblent indiquer que les flux migratoires se dirigent principalement vers le Nord. La carte des parcours clandestins depuis l'Afrique (établie par le journaliste Serge Daniel) confirme cette orientation.
- Mais un zoom sur une carte de l'Afrique de l'Ouest précise que, dans la CEDEAO, les flux migratoires **intra-africains** sont plus importants, des bassins de migrations apparaissent (carte du Club du Sahel).
- Dans la **sous-région ouest-africaine**, où le GRDR intervient, 7,5 millions de personnes circulent. Vers l'Europe, ce sont 770 000 personnes, le rapport est de 1 à 10. Plus précisément, il y a 3 millions d'habitants dans le bassin autour du fleuve Sénégal. Les migrants installés en France qui en proviennent sont au nombre de 56 000 Sénégalais selon les chiffres de l'INSEE en 2005 - 86 000 en tout avec ceux qui ont acquis la nationalité française. Les Maliens, quant à eux, sont au nombre de 50 000.

³ Un éclairage sur le co-développement est disponible dans le carnet du participant (fiche GRDR 1), téléchargeable sur le site du GI : <http://www.groupe-initiatives.org/Programme-de-la-journee.html>.

- **La relation entre migration et développement dans le temps : l'exemple France - Bassin du fleuve Sénégal**

Dans le contexte France - Bassin du fleuve Sénégal (ou BFS), les étapes se déclinent comme suit :

- Dans les années **1960**, l'appel à main-d'œuvre dans les usines amène les premières vagues migratoires. Les ressortissants s'organisent à l'échelle villageoise, montent des projets de développement concernant des écoles, des puits, des dispensaires, des mosquées, etc.
- De **1985 à 1999**, les associations villageoises en France impulsent les dynamiques de développement, elles se constituent de façon officielle à partir de 1995 environ. Elles sont en lien avec des initiatives associatives portées dans le BFS par des leaders, dont certains sont des migrants repartis au pays. Le GRDR accompagne les initiatives locales de développement sur place.
- Ensuite, quand a lieu la **décentralisation** au Mali, en Mauritanie, au Sénégal, les prérogatives du développement local sont transférées aux élus locaux, alors qu'elles sont depuis longtemps portées par les migrants en France. Le GRDR travaille sur les articulations des dynamiques de développement au Sud et au Nord.

Sans s'arrêter au schéma déséquilibré selon lequel on appelle les migrants uniquement pour qu'ils financent des projets ou des besoins urgents, cette histoire révèle quarante ans de co-développement, de développement des territoires d'origine porté par les migrants qui habitent la France, et que le GRDR accompagne.

2. Mots et dates-clés sur le co-développement

- **Quelques dates sur le co-développement en France**

Années **1970** : il est mentionné par le PSU - parti socialiste unifié - de Michel Rocard. Pour Jean-Pierre Cot, le co-développement, c'est le désir de donner une traduction concrète et immédiate à la solidarité. Il n'est alors pas question de migrants, simplement de se co-développer, le Nord et le Sud pratiquent ensemble des initiatives de développement concertées.

À la fin des années **1990**, Sami Naïr édite un petit livre bilan : la conception du co-développement est dans la recherche de la complémentarité entre migrations et développement.

Dans les années **2000**, les gouvernements s'approprient le terme. Sont mis en œuvre les Fonds de Solidarité prioritaires du ministère des Affaires étrangères, les accords concertés de gestion des flux migratoires entre certains États et la France. Les accords concernent huit pays en Afrique, dont le Mali, le Sénégal, les Comores, le Maroc.

En **2007**, on assiste à la création du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Co-développement, dont l'intitulé est modifié dix mois plus tard en « Développement Solidaire ».

- **Les définitions du co-développement selon différents acteurs**

Le terme est apparu en **France** : il désigne toute action d'aide au développement avec une participation de migrants vivant en France. On sous-entend le développement des territoires d'origine uniquement.

En mai 2006, l'**Union européenne** se positionne avec le conseil de l'**Organisation des Nations Unies** : les migrations internationales sont un relais idéal pour promouvoir le co-développement, l'amélioration coordonnée et concertée de la situation économique tant dans les régions d'origine que de destination. On revient aux sources d'un « co » partagé.

Mais l'objectif affiché aujourd'hui par les politiques françaises et européennes est un **contrôle des flux migratoires**. Limiter l'immigration clandestine et faciliter le retour sont les leitmotivs des politiques de co-développement. On se trouve face à deux nouveaux paradigmes (selon P. Gonin) : le contrôle comme moyen de contenir les migrations, le développement comme moyen de les stopper. Une relation de cause à effet est établie entre pauvreté et mouvement, qui doit être questionnée. Les migrations sont appréhendées comme problème, il faudrait les considérer comme porteuses d'espoir. Elles permettent la rencontre des acteurs, des territoires, elles favorisent le vivre ensemble, la cohésion sociale. C'est prendre un contre-pied par rapport aux politiques actuelles que de reconnaître les migrants en tant qu'acteurs de co-développement, ambassadeurs, citoyens des communes d'origine et d'accueil, passeurs de solidarité, animateurs de coopération.

- Le **Forim**, Forum des Organisations de Solidarité internationale issues des migrations, regroupe les structures associatives de diasporas en France. Il insiste sur le co-développement comme facteur d'intégration pour les migrants dans les pays du Nord. Cette perspective dynamise les relations entre les populations d'ici et là-bas.

- Mais ni la plupart des ONG ni les pays du Sud ne se sont positionnés sur les questions de co-développement... Les membres du Groupe Initiatives ont à identifier l'impact de leurs projets sur les flux migratoires, en quoi ils y contribuent ou non. En 2007, un forum a réuni douze **ONG européennes** qui définissent le co-développement ainsi : « C'est le développement aussi bien des régions d'origine que d'accueil, par les mobilités, les échanges, les migrations ». Elles ont créé un réseau, l'Eunomad, European Network on Migrations and Development⁴.

III. ANALYSE DES CONCEPTS (2) : LES MIGRATIONS AUJOURD'HUI

En introduction, Patrick Gonin⁵ expose la manière dont le débat sur « Les migrations aujourd'hui » sera organisé et propose qu'un croisement soit opéré entre d'une part, les idées reçues sur les migrations⁶, et d'autre part, les quatre thématiques suivantes :

⁴ Un éclairage sur le réseau Eunomad est disponible dans le carnet du participant (fiche GRDR 3), téléchargeable sur le site du GI : <http://www.groupe-initiatives.org/Programme-de-la-journee.html>. Voir aussi www.eunomad.org.

⁵ Enseignant-chercheur en géographie, membre du laboratoire Migrinter (université de Poitiers-CNRS).

⁶ cf. article de François Héran, paru dans *Populations et sociétés*, daté de janvier 2004.

1. Tenir compte du temps long des migrations. Quelles variations ? Y a-t-il plus ou moins de migrations aujourd'hui ?
2. L'espace des migrations et les engagements spatialisés. Assiste-t-on à une remontée des « Suds » comme le suggère le titre du livre d'Alain Tarrus (2007) et/ou à une circulation à l'intérieur des « Suds » ?
3. La construction de catégories de migrants. Pour quelles raisons en avons-nous besoin et quelles sont les limites de cette démarche ?
4. Les politiques migratoires et les mots pour les désigner.

Pour organiser les débats, Patrick Gonin propose d'adopter un triple point de vue : celui du Nord, du Sud, mais aussi celui de la mobilité entre les différents lieux de vie de ceux qui circulent, entre les lieux de départ et ceux d'arrivée. Cette troisième approche est indispensable afin de pointer les interactions sociales et spatiales.

Les formes actuelles des phénomènes migratoires, en lien avec le développement

Présentation de Catherine WIHTOL DE WENDEN, CERI-Sciences-Po

En tant que politologue, Catherine Wihtol de Wenden, du CERI-Sciences-Po, met en lumière le décalage entre les flux et les politiques migratoires. Elle s'appuie sur la cartographie publiée dans l'Atlas des migrations internationales qu'elle a dirigé⁷.

- **Migrations et critères de mesure des inégalités de développement humain**

Les critères de mesure sont la longévité, le niveau d'éducation, le niveau de vie (PIB réel, et en parité de pouvoir d'achat). Les inégalités de développement humain créent des lignes de fracture dans le monde. Entre l'Afrique subsaharienne et le Maghreb d'une part, et l'Europe d'autre part ; entre l'Asie du Sud et du Sud-est et ses voisins, entre l'Amérique du Nord et l'Amérique latine et centrale. On serait enclin à penser que la pauvreté crée la mobilité. Mais il s'agit là d'une approche partielle de la question. Le couple **richesse et pauvreté**, au cœur de notre sujet, rend les fractures visibles. La situation mondiale est explicite : la migration a toujours été un phénomène lié à des inégalités. Depuis près d'un siècle, les frontières de nombreux pays d'accueil se sont refermées. La migration se poursuit mais est envisagée sous l'angle de la criminalisation, de la dissuasion, de la répression. La cartographie des lignes de passage du trafic de personnes est éclairante à ce sujet.

- **Des systèmes migratoires complexes**

Les systèmes migratoires se dessinent en alliant **voisinages** géographiques, historiques, culturels. Les **liens transnationaux**, familiaux, linguistiques, culturels, historiques se sont tissés et expliquent les continuités et les mobilités. Les systèmes migratoires sont **évolutifs** : dans ce qu'on a appelé par le passé le « Nouveau Monde » – à savoir les grandes régions

⁷ Wihtol de Wenden, Catherine (dir.) (2009) *Atlas mondial des migrations. Réguler ou réprimer...gouverner*, Ed. Autrement (Nouvelle édition), (Coll. Atlas/Monde) 80 p.

d'immigration comme la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Canada, l'Argentine, les États-Unis – l'immigration a diminué depuis un siècle. Des pays européens auparavant pays de départ sont devenus pays d'accueil dans un court laps de temps - Suède, France, Allemagne, Royaume-Uni...

- **Les facteurs démographiques**

La démographie souligne les lignes de fractures géopolitiques du monde. D'un côté, le vieillissement de l'Europe, de la Russie, du Japon. De l'autre, les « **géants démographiques** », l'essentiel des « réservoirs démographiques » du monde, sont l'Inde, la Chine, le continent africain, l'Indonésie, le Pakistan, les Philippines, le Brésil. Les points de fracture se cristallisent de part et d'autre de la Méditerranée, entre la Russie et la Chine, entre le Japon et ses voisins, entre le Mexique et les États-Unis.

- **Les migrations dues à des crises et conflits**

Un autre facteur explicatif de la mobilité sont les grandes crises qui ont traversé le monde entre les années 1990 et 2000 : en Afghanistan, Irak, ex-Yougoslavie, sur la question kurde, dans la région des Grands Lacs, les Caraïbes, la Colombie. Ces crises ont accéléré la mobilité.

Les **conflits** ont également produit des migrations de voisinage, car la plupart des personnes déplacées ou réfugiées se trouvent dans les pays voisins, qui sont des pays du Tiers-Monde pour les deux-tiers. Par exemple, des migrations massives ont récemment concerné l'Afghanistan : six millions de personnes l'ont quitté depuis 20 ans, quatre millions y sont revenues par la suite ; les pays d'accueil principaux de ces populations ont été l'Iran (6 millions), le Pakistan, la Syrie (2 millions d'Irakiens.), c'est-à-dire l'espace de voisinage de l'Afghanistan.

Les crises amènent à s'interroger sur les **catégories de migrations** en général. Giorgia Ceriani évoque dans sa thèse de géographie (Université Paris VII, 2007) qu'une personne, selon l'espace et le temps, peut être tour à tour étudiant, demandeur d'asile, travailleur qualifié, travailleur non qualifié, touriste, etc. Pour les **réfugiés et les demandeurs d'asile** cette perméabilité n'est pas toujours perçue. Venant de pays pauvres ou mal gouvernés, ce sont aussi très souvent des gens qui recherchent du travail. La difficulté des politiques publiques à répondre aux situations de crise, la « crise de l'asile » en découle pour partie.

- **Les migrations des diasporas et les migrations qualifiées**

Un élément important de la mobilité sont les **phénomènes diasporiques**, ou quasi-diasporiques quand un État continue à exister. La diaspora indienne concerne 30 millions de personnes, la diaspora chinoise, 50 millions. Elles se sont autonomisées par rapport à leurs pays de départ, tout en entretenant des liens forts avec ces pays, des liens facteurs de dynamisme économique. De nouvelles diasporas sont identifiées, à l'instar des Roms.

Des migrations particulières sont celles des **étudiants**. La France reçoit autant d'étudiants qu'elle en envoie à l'étranger, d'autres pays présentent un déséquilibre important. Au niveau mondial, les fractures Sud-Nord sont déterminantes pour les migrations étudiantes.

- **Les mobilités internes et aux échelles régionales**

La **mobilité interne** au sein des pays est un facteur de mobilité externe : la croissance de l'urbanisation dans les pays du Sud, de la scolarisation et de l'information y joue. Le continent africain par exemple est traversé par une intense mobilité interne. Elle est pour partie ancienne, ayant débuté avant la colonisation. La colonisation a souvent fabriqué des mobilités entre des pays qui ont des ressources, mais peu de main-d'œuvre, et d'autres dans une situation inverse. Les traditions de mobilité interne pèsent dans un continent africain qui a plutôt tendance aujourd'hui à refermer ses frontières autour d'identités nationales ou ethniques exclusives. Cette tendance explique les conflits et le blocage des migrations dans certains pays, comme le Burkina Faso.

La migration actuelle se dirige vers deux grands pôles au sein du continent africain :

- Les pays du Maghreb, pays d'accueil et de transit qui se sont engagés dans des accords multi- ou bilatéraux avec les pays européens pour le contrôle de leurs frontières.
- L'Afrique du Sud, qui attire une migration régionale anglophone du sud du Sahara.

Certaines **microrégions migratoires** ont une importance régionale : la corne de l'Afrique, qui entretient des liens migratoires avec le Yémen, et l'Arabie Saoudite, notamment depuis que les Érythréens n'ont plus eu la possibilité de demander l'asile. Un triangle migratoire existe dans la région, complété par des liens de voisinage avec les personnes se déplaçant depuis le Tchad. On peut repérer des phénomènes de migrations en chaîne, dans les Proche et Moyen-Orient par exemple.

- **La relation entre migration et développement à travers le temps**

Le sujet est des plus controversés. Il ne s'agit pas seulement d'un face-à-face entre l'Europe et l'Afrique. Le schéma concerne aussi les États-Unis et le Mexique, avec la plus importante frontière économique du monde, et environ douze millions de sans-papiers aux États-Unis. Les politiques migratoires produisent des effets comparables à ceux que l'on observe au Maghreb ou en Turquie : le Mexique devient un pays de transit, un sas pour une migration qui a les États-Unis ou le Canada pour destination.

Depuis 1970 : Pendant longtemps, on a considéré que la solution à la migration était le développement. Dans un premier temps, on pensait que le monde entier allait suivre la même évolution que l'Europe du Sud dans les années 1970 : L'Italie, l'Espagne et le Portugal ont vu diminuer puis disparaître leur migration vers l'Europe de l'Ouest à partir du moment où un décollage économique s'est produit – et, pour l'Espagne et le Portugal, lorsqu'ils sont entrés dans l'Union européenne.

Au milieu des années 1970 : Des **politiques de retour** sont mises en place en 1972 en l'Allemagne, en 1975 aux Pays-Bas, en 1977 en France. Les prémises d'une analyse scientifique apparaissent. L'analyse au Maroc (C. Passeron) avertit déjà que les **transferts de fonds des migrants** vers leurs pays d'origine ne sont pas un instrument au service du développement, ils sont destinés aux familles. Ils sont orientés vers la consommation et vers des dépenses ostentatoires dans des régions enclavées, sans véritable intérêt à moyen terme pour le développement⁸. On dissocie largement les initiatives des migrants des

⁸ cf. le sociologue Claude Passeron, sur les effets des transferts de fonds sur la situation au Maroc et les migrants de retour.

politiques de développement, qui sont encore des politiques d'État à État où la transmission de l'aide au développement à la population locale est parfois problématique.

De 1980 à 1985 : Les politiques de retour qui comportent un volet **réinsertion** sont peu suivies. Dans l'entreprise Renault en 1984, la politique de réinsertion était floue, les migrants n'avaient pas les moyens financiers (malgré les aides) et les moyens en termes d'infrastructures, de suivi logistique et de formation pour pouvoir devenir soit des développeurs, soit des investisseurs, soit des personnes établies à leur compte ayant leur propre entreprise. Très souvent, le modèle développé s'apparentait à celui du « café-commerce-taxi » : c'est-à-dire développer une petite entreprise à la retraite.

Années 1990 : L'idée que les politiques de développement doivent être une réponse à la migration est à la mode. Les politiques mettent différents aspects en avant : co-développement, **développement décentralisé** avec d'autres acteurs que les États (des municipalités, des régions, des associations de migrants). Ces politiques se veulent une réponse à la migration, en créant des emplois sur place et un mieux-être.

- **La relation entre migrations et développement : constats de la recherche scientifique**

Des travaux scientifiques menés dans différentes régions font les constats suivants :

1. **Les migrants sont des acteurs du développement dans leurs pays d'origine** : cf. les travaux de M. Cortes à Princeton sur les pays d'Amérique latine, les travaux de chercheurs français sur certaines régions d'Afrique de l'Ouest, les travaux en Chine, en Inde (notamment ceux de Devesh Kapur). 337 milliards de dollars ont été transférés par les migrants en 2007 dans leurs pays d'origine, c'est-à-dire trois fois l'Aide publique au développement (APD) qui était en 2007 de 35 milliards de dollars.

2. **L'argent des migrants constitue une assurance**, un mieux-être pour des familles confrontées sur place à des situations chaotiques et incertaines. Face aux catastrophes environnementales, aux guerres civiles, à un décès du chef de famille...

3. **L'argent de la migration contribue au développement de la planète** car il crée des initiatives sur place exportables à l'extérieur. Par exemple, les informaticiens indiens rapatrient une partie de leur savoir-faire, facteur de développement ensuite exporté.

Les cas de figure sont très différents, et ont des **limites**. Par exemple, un Philippin sur 10 (surtout des femmes) vit à l'étranger et envoie de l'argent. Cela correspond à plus de 10 % du PIB du pays, et contribue à l'amélioration de la scolarisation des enfants, mais pour que leurs compétences soient ensuite exportées. On forme des infirmières et non des médecins, car elles pourront trouver plus facilement du travail à l'étranger. La spirale de dépendance à l'argent de la migration peut freiner des formes de développement intellectuel ou économique des pays.

- **Migrations et développement vont de pair**

Les deux phénomènes fonctionnent en même temps. Il s'agit d'un phénomène auto-entretenu, ce que les décideurs ne prennent que peu en compte. Le **développement entraîne la migration** : dans l'exode rural, cela passe par l'arrivée de l'information, la scolarisation. Les gens constatent que la fatalité de vivre dans un pays pauvre et mal gouverné peut être résolue par la mobilité.

De l'autre côté, **la migration est un facteur de développement**, car elle peut entraîner des transferts de fonds, l'assurance d'un mieux-être, des infrastructures. Il ne s'agit pas forcément de grands programmes d'industrialisation, ou de programmes qui emploient une main-d'œuvre importante, mais cela permet de vivre mieux à court et à moyen terme. La migration n'est pas seulement un facteur de développement économique, mais **un facteur de développement politique, social, culturel**. Le rôle de la migration dans la mise en place de la démocratie au Portugal est avéré.

Les dynamiques migratoires dans les débats de société actuels

Présentation par Patrick GONIN, Migrinter

La mobilité est-elle une ressource ? Les présentations précédentes ont permis de dresser un état des lieux de la migration, pour et par la migration. La présentation de P. Gonin aborde les migrations comme parties prenantes des dynamiques de société. Après les avoir isolées pour mieux les comprendre, l'exposé replace **les dynamiques migratoires dans quelques débats de société actuels**.

- **Une approche démographique : « trop nombreux ? »**

Quand nous traitons des migrations, il est nécessaire de s'intéresser aux **soldes migratoires** d'une part, aux **soldes naturels** d'autre part et de les mettre en relation : les départs et arrivées par rapport aux naissances et décès. Les mobilités, notamment les migrations de peuplement, ne contribuent-elles pas à arrondir les pyramides des âges par des systèmes de transfert ? On sait que l'on se heurte à ce sujet à de fausses idées : « ils sont trop nombreux, il n'y a jamais eu autant de migrations depuis les pays du Sud vers le Nord »... Les études démontrent que ces affirmations sont infondées, mais ces croyances s'installent et demeurent. Il ne suffit pas de les démentir, car pourquoi n'est-on pas capable d'entendre cette vérité ? Les migrations de travail renvoient à la manière dont nous fabriquons des sociétés qui ne vivent pas au même rythme, démographique ou lié aux activités économiques.

- **Des transferts de fonds⁹ bénéfiques ?**

Les pratiques de co-développement concernent les remises d'argent, mais aussi les actions, programmes, projets de développement portés avec des migrants et d'autres partenaires. Les politiques publiques ne l'entendent pas toujours de cette manière. La relation entre migrations et développement est surinvestie par le phénomène des remises d'argent des migrants. Mais ce phénomène a des limites, des impacts négatifs lorsqu'on le pense d'abord et surtout à partir du Sud. Les impacts se déclinent en macro-économie et micro-économie.

En **macro-économie** : les migrations produisent une détérioration de la **balance commerciale**. Les biens d'importation circulent au détriment des biens produits localement. La manne financière considérable ne cesse pas d'augmenter, tandis que le nombre de

⁹ Un éclairage sur les remises est disponible dans le carnet du participant, téléchargeable sur le site internet du GI (fiche GRDR 2) : <http://www.groupe-initiatives.org/Programme-de-la-journee.html>.

migrants, lui, n'augmente pas : ils contribuent donc chacun davantage. Les envois d'argent sont un système transitoire, donc limité dans le temps. Une réduction des envois est avérée dans les régions de vieille migration, dans la mesure où les migrants s'enracinent et s'installent dans le pays d'accueil.

Les migrations sont une source d'inflation, entraînant une perte de compétitivité. **Dans le secteur agricole**, elles contribuent à la montée d'une agriculture à deux vitesses, financée par l'argent venant de l'extérieur pour l'exportation. Envoyer des haricots verts hors-saison au Nord par exemple (que l'on devrait refuser d'acheter, mais alors on n'irait pas dans le sens du développement de ces pays...). D'autre part, une agriculture vivrière demeure, qui ne se développera pas par ces mannes financières importantes.

En **micro-économie** : les impacts négatifs des remises se mesurent localement, à l'échelle des villages, des communes, des familles. La manne financière est mal utilisée. Au Maroc, la fondation Hassan II travaille d'arrache-pied pour que ces remises deviennent productives, génèrent de la richesse et ne se suffisent pas de l'amélioration de l'habitat des familles des migrants.

Les remises sont un **investissement peu productif**, qui peut créer ou renforcer des inégalités sociales, des tensions. Les inégalités augmentent entre les familles bénéficiaires des remises et celles qui n'en reçoivent pas. Les familles dont certains membres partent en migration sont dès le départ des familles plus privilégiées car **pour partir, il faut un capital** financier, social, relationnel. Dans les zones de migrations, la différence se fait sentir dans les inégalités d'accès au logement, les dépenses ostentatoires, les migrations internes qu'elle entraîne. Dans certains villages de l'Afrique subsaharienne, les Khassonké viennent remplacer les Soninké qui sont en migration à l'international. **La dépendance économique des familles** vis-à-vis de cette manne financière est réelle. Les facteurs de production se concentrent dans les seules familles recevant des fonds. On assiste à une accentuation des écarts entre riches et pauvres au sein des pays du Sud.

- ***Des associations pour le développement ou le développement comme alibi ?***

Catherine Wihtol de Wenden complète : le chercheur Thomas Lacroix a mené une étude sur les réseaux associatifs du développement. Dans les projets associatifs tournés vers le développement, des effets pervers apparaissent, liés à la structure des associations et à la façon dont elles sont gérées. Le développement est un alibi pour la vie, la survie, la prolongation des associations et les carrières politiques de leurs leaders. Finalement, le développement n'est plus au centre du projet. Patrick Gonin l'évoque selon un autre angle : l'implication dans le développement peut activer l'**ascenseur social**.

- ***Comment la mobilité peut-elle être une ressource au Nord ?***

L'ensemble des circulations de flux, de personnes, matérielles, idéelles font **évoluer les normes et les valeurs des sociétés**. Les circulations contribuent à la richesse du monde : une **richesse économique**, sur le mode du développement des pays du Nord par la contribution des travailleurs migrants. La richesse est également **sociale, culturelle, mais aussi politique**. Dans des travaux que Migrinter et le GRDR mènent en commun, la citoyenneté migrante est valorisée. Face au déficit de démocratie participative dans les dynamiques de développement local au Nord, l'expérience des pays du Sud véhiculée par les migrants est enrichissante, intéressante, elle interroge les mécanismes démocratiques.

IV. POINTS DE DÉBAT

1. Le co-développement et le gouvernement français

Pourquoi le gouvernement français a-t-il abandonné le terme de co-développement, pour un objectif plus large de développement solidaire ?

Patrick Gonin : **Le co-développement en tant que politique publique pose question. Les réalités du co-développement montrent qu'il s'agit d'un phénomène très localisé.** Dans certaines régions du monde, des processus collectifs se sont enclenchés pour améliorer les conditions de vie de ceux qui ne sont pas partis : au Mexique, dans le bassin du fleuve Sénégal, dans certaines zones centrales d'Inde par des migrants installés à Birmingham. Mais cela ne s'est pas révélé partout et les exemples sont peu nombreux. On irait trop vite de vouloir en tirer des conclusions sur les phénomènes migratoires en globalité, et par conséquent d'ériger le co-développement en politique publique.

2. L'impact de la crise mondiale sur les mobilités

Sonia Lokku, Cimade : Peut-on mesurer l'impact de la crise mondiale actuelle sur les mouvements migratoires ?

Barbara Bertini, GRDR : Des témoignages de résidents dans les foyers de travailleurs migrants évoquent le fait que les migrants ne disent pas seulement qu'ils n'arrivent plus à mettre de l'argent de côté pour cotiser, mais qu'ils n'ont même plus de quoi se nourrir et faire face à des besoins fondamentaux. Une **détresse économique** est mise en avant.

Catherine Wihtol de Wenden : Les récents travaux scientifiques sur les effets de la crise économique sur la migration polonaise au Royaume-Uni ont montré :

- Un **retour** de Polonais du Royaume-Uni ou d'Irlande vers la Pologne. Cela concerne particulièrement les Polonais les moins qualifiés venus travailler en Irlande à partir de 2004. Les plus qualifiés restent au Royaume-Uni car ils trouvent que la situation s'est dégradée aussi en Pologne.
- La **baisse des transferts de fonds**. Après une croissance forte en 2006, on peut s'attendre à voir une baisse des montants en 2008 si des migrants se retrouvent au chômage dans les pays où ils travaillent.
- Une plus grande légitimation auprès de l'opinion publique des **politiques de reconduction à la frontière**. Mais pour l'instant, il n'y a pas de substitution au travail des étrangers dans les métiers les plus pénibles, par exemple dans les métiers des services à la personne (garde de personnes âgées, services domestiques, nettoyage), ou dans les métiers agricoles.

3. Milieux ruraux, agriculture... et milieux urbains

M. Bied Charreton, CSFD : Avec les mouvements de population, sans changement structurel, la plupart des agricultures familiales dans les pays dont nous parlons se maintiennent de plus en plus difficilement. Faut-il réinvestir dans l'agriculture ? À peine 5 % des 35 milliards de l'APD sont destinés à l'investissement agricole, l'agriculture, les ressources naturelles et la réhabilitation des terres. Dans les 337 milliards de transferts

d'argent des migrants, **l'investissement agricole est encore moins important**. Cela concerne pourtant plusieurs centaines, voire un million de personnes.

Francis Monthé, GREF, Paris X : On parle essentiellement des milieux ruraux. Le phénomène de développement y est plus lisible dans les adductions d'eau, les puits, les investissements. Comment la mobilité produit-elle du développement en **milieu urbain** ? Les villes en Afrique ont une croissance extrêmement forte, ce sont des moteurs de développement.

André Quesnel, IRD : Les processus migratoires génèrent une déstabilisation des systèmes agro-pastoraux. Aujourd'hui, toutes les activités sont déstabilisées, et en particulier les activités urbaines. Les migrations internationales vers les pays du Nord, couplées aux conditions démographiques, génèrent des mouvements internes dans les pays du Sud, une concentration dans les milieux urbains vers des activités qui sont déconnectées des activités agro-pastorales, ou même simplement productives. Il s'agit d'activités commerciales, à base de produits d'importation.

Les migrants à l'étranger investissent dans les villes, que ce soit ici ou là-bas. Des migrants de Kayes construisent des maisons à Bamako, et nomment leurs maisons « fatiguée du développement ». Pourquoi sent-on un désinvestissement du développement pour les villages tel que la première vague de migrants le prenait en charge ? Les pratiques se diversifient, liées aux situations instables dans les pays d'accueil, d'installation. Il faut considérer que les migrants viennent ici pour rester. La pérennité des flux doit être assurée pour que les transferts continuent.

Étienne Beaudoux, GRDR : Au Mali, à Madagascar, on observe d'autres formes de migrations, non pas des gens à la recherche d'un travail pour faire vivre leur famille, mais des mouvements à l'international, des gens de Corée ou d'Inde qui viennent récupérer des terres. Ce sont des phénomènes migratoires qu'il ne faut pas oublier dans l'analyse.

4. Les migrants, nécessairement développeurs ?

Bernard Husson, CIEDEL : En affirmant que les migrants sont acteurs du développement, n'est-on pas sur un malentendu fondamental ? **Lorsque les migrants quittent leur pays d'origine, ils ne le quittent pas pour le développement**. Ils le quittent pour d'autres raisons qui ont été évoquées : la scolarisation, l'urbanisation, le fait que les familles endettées sont pauvres. Est-ce que ce ne sont pas finalement les institutions nationales et les ONG qui poussent à ce que les migrants deviennent des opérateurs de développement ? Comment passe-t-on de la figure de migrants qui quittent leurs territoires car ils souhaitent vivre ailleurs, à une phase plus collective de soutien au développement ? **L'argent des migrants** affecté soi-disant au développement est investi dans des réalisations d'infrastructures ; pour caricaturer, il s'agit d'une sorte de **petite Banque mondiale**. Cet argent ne finance pas de projets de promotion des femmes, ou de petites activités économiques, activités agricoles, artisanales. Les migrants investissent dans l'immobilier, par exemple à Abidjan, Dakar, Bamako.

Dernier point : tous les migrants ne sont pas dans la même situation. Lorsqu'un Breton a quitté la Bretagne et est venu s'installer à Paris, on ne lui a pas demandé de s'intéresser au développement de la Bretagne. Lorsqu'un Rouerguais est allé ouvrir un bistrot dans le XVe arrondissement, on ne lui a jamais demandé de s'intéresser au développement du Rouergue. Parce que l'on est noir, parce que l'on est rouge, parce que l'on a les cheveux crépus, parce

que l'on est jaune, parce que l'on a les yeux bridés, doit-on nécessairement s'intéresser au développement de la région d'origine de sa famille ? Il y a un **problème déontologique des ONG**, un problème moral dans la société, à savoir, parmi les migrants, qui sont les acteurs prioritaires et avec lesquels travailler.

Patrick Gonin : Cette question est aussi traitée par les politiques publiques. Pour quelles raisons le migrant veut-il être un développeur ? Il n'est pas parti pour cela, tant du point de vue des dynamiques collectives que d'un point de vue individuel. On demande à un migrant de devenir un entrepreneur ; est-ce que nous tous dans cette salle, pouvons être des entrepreneurs ? Le débat renvoie à un débat de société plus large, l'enjeu renvoie aux pratiques des ONG et des associations de migrants en prise sur ces questions.

Sayouba Traoré, écrivain : **Je ne pense pas qu'on nous demande d'être des développeurs, c'est nous qui avons envie de faire quelque chose**, qui ne savons pas comment faire. On se pose la question : « Je suis parti, j'ai réussi à m'échapper, je suis un rescapé, mais ceux qui sont restés là-bas, que puis-je faire pour eux ? » Ce n'est pas en envoyant la moitié de son salaire que l'on peut faire quelque chose dans la durée, il faut passer à une étape supérieure. Mais nous n'avons pas les compétences. C'est pour cela que nous venons voir les ONG. C'est ainsi que cela se passe dans la tête de chacun. On voit bien qu'il faut faire quelque chose. On ne peut pas rester comme ça. Sinon, tout le monde va partir.

Un autre facteur est le changement climatique. Je suis originaire de l'extrême nord du Burkina Faso, là-bas, cela se passe devant vous, vous le voyez. Que fait-on ? Vous dites qu'il ne faut pas de développeurs, il s'agit d'un mot technique. Mais il faut agir, c'est certain.

Gaharo Doucouré, Haut Conseil des Maliens de France : Il ne suffit pas de se demander pourquoi les migrants investissent dans l'ostentatoire plus que dans des initiatives productives. Il faudrait **interroger les stratégies de développement des territoires**. Dans le cas du Mali, les politiques publiques développent des stratégies de survie, de lutte contre la pauvreté et non de développement. Quand le migrant n'a aucun moyen d'investir dans une politique, parce que cela revient finalement à jeter son argent par la fenêtre, que fait-il ? Il veut s'assurer qu'il y a un retour sur investissement. De plus, au travers de la vie associative, les migrants vont acheter un moulin pour les femmes, développer le maraîchage, les filières, la création d'activités génératrices de revenus, construire des écoles, des centres de santé pour permettre à la population de bénéficier des services et des équipements de base - qui sont d'ailleurs du ressort des pouvoirs publics. On ne laisse aucune marge au migrant pour investir pour lui-même. Le migrant est toujours un moyen lié au service des autres.

Marc Faizant, GRDR : Si 5 % de l'argent des migrants sert au développement, et une partie à des dépenses ostentatoires, il ne faut pas oublier qu'une grande part est reversée dans des **achats de produits de première nécessité**. C'est pour acheter un sac de riz, de l'huile... Cet argent pourrait avoir un effet productif si une politique interdisait d'acheter ces produits à l'étranger. Il y a une demande de la part des populations, et l'argent pour acheter. Cela pourrait être une source de développement.

Barbara Bertini, GRDR : Si l'on s'interroge à propos des impacts du développement par les migrants : y a-t-il des études qui mettent en parallèle les écarts de développement humain et les contributions des migrants ? Une espérance de vie ou un taux de scolarisation qui augmentent, des accouchements médicalisés grâce à l'investissement de la migration dans le secteur de la santé ou de l'éducation ? **Quelle est la contribution réelle de la migration aux améliorations dans les pays d'origine** suivant les secteurs ?

5. Les évolutions rapides des migrations

Guillaume Cruse, AFD : On a considérablement amélioré la connaissance des phénomènes migratoires entre l'Europe, la France notamment, et l'Afrique. Les recherches produisent des chiffres qui commencent à être crédibles et intéressants. Mais on n'analyse pas assez les dynamiques, les **évolutions fondamentales d'une année sur l'autre**. Les cartes du bassin du fleuve Sénégal n'intègrent pas les dernières analyses faites récemment par la Banque africaine de Développement. C'est l'ensemble du Sénégal qui migre aujourd'hui, à destination de l'Italie, l'Espagne. Au Maroc, après le Souss Massa Drâa, c'est désormais du Rif que les personnes partent. De même, dans la problématique migration-développement, des éléments de créativité et d'avancée font évoluer rapidement les choses. Le mimétisme est une des facultés les plus fortes des migrants. Tout migrant n'est pas entrepreneur en puissance, mais il a une capacité d'adaptation, d'appui. L'extraordinaire mobilité à la tête de la migration ne ressort pas assez.

Jérôme Coste, IRAM : Ces dernières années, le contexte de fermeture des frontières a-t-il changé la donne ? Et comment le lien entre migrations et développement fonctionne-t-il pour les deuxième et troisième **générations** ?

Patrick Gonin : Dans le bassin du fleuve Sénégal et sur le temps long, les pratiques de primo-migrants ont commencé il y a un demi-siècle. Ils ont d'abord circulé, la **migration circulaire** était possible. Avec le temps, la relation se diversifie autant que les acteurs : les plus anciens, les jeunes qui deviennent des anciens, et leurs enfants qui sont nés ici, une génération suivante de Français d'ascendance malienne, mauritanienne, sénégalaise. **Les associations de jeunes ou de jeunesse ont des formes d'investissement différentes** vis-à-vis de l'Afrique, du pays, du village de leurs parents. On ressent un besoin d'investir ces lieux qu'ils ne connaissent pas pour mieux être présents ici. C'est ce que Migrinter et le GRDR travaillent actuellement : la double présence, et non plus la double absence¹⁰. **La reconnaissance de l'intégration et l'insertion passe par l'ailleurs**, par le voyage, par la reconnaissance de leur filiation familiale. L'investissement social, culturel, psychologique est très fort, et n'est pas simplement établi en réponse à la sollicitation des parents. Les dynamiques d'inscription spatiale et territoriale renvoient à de nouveaux modèles.

L'évolution des pays de destination joue dans l'investissement. Les Maliens et les Sénégalais se dirigent moins vers la France. Ils sont en Espagne, en Italie, aux États-Unis – pour les plus qualifiés d'entre eux, ou ceux qui tiennent les bonnes filières à l'instar des chauffeurs de taxi de New York. Une question se pose sur la pérennité des actions des anciens, puisque les jeunes sont ailleurs.

Quand un maire, un élu (anciennement migrant ou non) va voir les ressortissants, sachant que les ressources sont à l'extérieur de sa commune dans le Bassin du fleuve Sénégal, il passe désormais beaucoup de temps en Espagne et en Italie, où se trouvent les plus jeunes, pour les inclure dans les dynamiques de développement communal. **Nous sommes à l'étape du regroupement de migrants non plus à l'échelle d'un village, à l'échelle parisienne, mais à l'échelle de la France, de l'Europe**. Des associations de migrants ont une section européenne afin d'inclure les migrants qui vivent dans d'autres pays.

¹⁰ Selon la formule d'Abdelmalek Sayad, 1999, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, 444 p.

PREMIÈRE PARTIE

CHOISIR / SUBIR L'EMIGRATION :

CONTRAINTES ET STRATEGIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Animation par Sonia LOKKU, Cimade.

Sonia Lokku, responsable du pôle Solidarité internationale à la Cimade, évoque les dynamiques au sein de la société civile concernant les migrations internationales.

La Cimade, organisation qui fête son 70e anniversaire et travaille ici et là-bas, appréhende l'immigration, mais aussi l'émigration et les zones de transit. Elle mène un plaidoyer auprès des institutions européennes, participe au renforcement des capacités des associations dans les zones tampon aux frontières de l'Europe, monte un projet en lien avec l'Essonne dans un centre qui accueille des réfugiés.

Partir des territoires, donner la parole aux praticiens du développement : la démarche adoptée durant cette journée est ascendante, dite bottom-up, ce qui fait défaut dans le contexte actuel. Les politiques migratoires donnent l'impression d'être décidées uniquement au niveau interétatique, par le pacte européen, sans concertation avec la société civile et encore moins avec les acteurs hors d'Europe.

La Cimade anime des réseaux mobilisés sur la thématique des migrations, et notamment le groupe migrations du Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID). Dans ce cadre, une conférence sur le co-développement a eu lieu à la Mairie de Paris en juin 2008, un sommet citoyen sur les migrations s'est tenu les 17 et 18 octobre 2008 à Montreuil et Paris. La mobilisation « Des ponts pas des murs » qui a porté le sommet citoyen a réuni 30 pays d'Europe et d'Afrique autour de 70 recommandations sur les politiques migratoires.

La première partie de la journée illustre comment les associations, les ONG accompagnent les migrants sur les parcours, dans leurs projets migratoires, du départ jusqu'au voyage.

I. LES DETERMINANTS DES DEPARTS

Présentation par Christian LESPINATS, Hydraulique sans frontières.

Christian Lespinats présente un projet de gestion des ressources en eau au Mali dans la commune de Sandaré (cercle de Kayes)¹¹. Le GRDR et HSF se sont impliqués dans le projet.

En 2005, les villageois de Koronga construisent un petit barrage de 10 cm de haut et 20 m de long. La pluie l'emporte. Le leader de l'opposition communale contacte Hydraulique sans frontières, car le maire s'occupait des villages acquis à la majorité, pas à l'opposition. Les bénéficiaires du village de Koronga sont au nombre de 826. HSF se mobilise pour rallier des bailleurs de fonds, sans succès. Les migrants proposent de financer eux-mêmes le ciment et le fer à béton pour le deuxième barrage de Koronga. Les migrants au Gabon et en Espagne cotisent également. Un périmètre maraîcher est créé grâce à la retenue d'eau par le barrage. Mais tout reste de dimension réduite. Les migrants prennent des vidéos et photos pendant toute l'opération quand ils se déplacent sur place, ils entrent dans une démarche de capitalisation.

Le deuxième barrage est repris dans un projet plus vaste proposé par le GRDR, le TKLM, aménagement du bassin Térékollé-Kolimbiné-Lac Magui. En 2008, un barrage est construit par le GRDR. L'ONG joue un rôle d'interface entre associations de migrants et communautés villageoises. Les migrants de Koronga, satisfaits, appellent à voter aujourd'hui pour le maire actuel, non plus pour le leader de l'opposition. Dans le même temps, l'association des ressortissants de Koronga est déclarée en préfecture à Sarcelles. Le président reçoit une invitation pour les cérémonies du 11 novembre et dans les réunions des associations locales dans la mairie de Sarcelles. Une légitimité, une intégration dans la société française en découlent.

POINTS DE CLARIFICATION

Qui reçoit l'argent sur place ? Le GRDR ? La municipalité ? Une association ?

Olivier Le Masson, GRDR: Le projet TKLM est plus global, des financements de l'Union européenne sont octroyés au GRDR. Un transfert d'argent aux communes est effectué, avec une gestion concertée des fonds entre le comité de suivi du barrage, le cadre de concertation communal et le GRDR local.

Comment avez-vous identifié le besoin de barrage hydraulique à cet endroit ? Les migrants en France sont-ils venus solliciter HSF ?

Le premier contact est dû au hasard des rencontres, à la fois là-bas et à Paris.

¹¹ La fiche illustrée présentant la mobilité dans ce projet est disponible dans le carnet du participant, téléchargeable sur le site internet du GI (fiche GI 1) : <http://www.groupe-initiatives.org/Programme-de-la-journee.html>.

II. LA PRÉPARATION DU DEPART

Le projet Micuni de dynamisation économique d'un territoire indien en Équateur

Présentation par Myriam MACKIEWICZ-HOUNGUE, AVSF.

Ce projet éclaire comment AVSF a appréhendé la migration dans un projet de développement rural¹².

Contexte : La paroisse de Tixán est située dans les Andes équatoriennes, dans la province de Chimborazo, et plus précisément le canton d'Alausí de 3000 à 4000 mètres d'altitude. Les communautés indiennes quechua cultivent de parcelles dont la petite taille est issue de la réforme agraire. Les producteurs ont un accès limité au foncier. Le climat est rude : fréquentes gelées, sécheresses, vents violents et l'accès à l'eau est limité. La migration saisonnière des hommes fait partie du système d'activités. Les personnes qui disposent de peu de terre et d'accès à l'eau migrent pour de plus longues durées. Les revenus de la migration représentent 60 % des revenus annuels de ces foyers.

Le projet : Il est mené par AVSF et le CESA, Centre de service et d'appui à l'agriculture. Les objectifs sont de dynamiser la vie économique du territoire d'altitude, améliorer les conditions des familles, réunir les conditions pour qu'il soit possible de vivre sur ces territoires. Quatre axes sont développés :

- améliorer l'accès à l'eau potable et l'irrigation ;
- intensifier l'élevage, appuyer la transformation du lait ;
- renforcer les nouveaux services, la pluriactivité ;
- proposer un accès au crédit, des coopératives de crédit locales.

Le projet a été mené en deux phases, de 2002 à 2005 et de 2006 à 2007. Le budget s'élève à un million d'euros. 1700 familles paysannes en sont bénéficiaires. Les bailleurs principaux sont l'Union européenne, le ministère des Affaires étrangères, Agroacción Alemana, la municipalité d'Alausí.

Les résultats sont les suivants :

- des réservoirs de stockage d'eau ont été construits ;
- l'élevage bovin et l'élevage de cochons d'Inde sont renforcés avec la présence d'auxiliaires vétérinaires, d'une pharmacie et de vaccinations pour sécuriser l'élevage ;
- la migration saisonnière est accompagnée par des formations diplômantes destinées aux jeunes hommes (menuiserie, maçonnerie) ;
- des services de proximité et des micro-entreprises sont mis en place, (restaurant, moulin, boulangerie, reprographie).

La mobilité dans le projet : La migration pendulaire a été intégrée dès la phase d'identification du projet, parmi les stratégies de pluriactivité des familles. En conséquence, un des objectifs du projet est d'améliorer les conditions de migration temporaire des hommes. Les formations qui leur sont proposées sont reconnues par l'État.

¹² La fiche illustrée présentant la mobilité dans ce projet est disponible dans le carnet du participant, téléchargeable sur le site internet du GI (fiche GI 2) : <http://www.groupe-initiatives.org/Programme-de-la-journee.html>.

Un autre objectif est de proposer des activités adaptées aux femmes. Les hommes partent de 2 à 8 mois par an, les femmes sont alors à la tête des exploitations agricoles. L'appui à l'élevage de cochons d'Inde et les formations en fromagerie leur sont destinées.

Le projet participe à la circulation des compétences dans l'espace global de la migration jusqu'aux grandes villes équatoriennes. L'amélioration des conditions de vie sur place dans les territoires de montagne va de pair avec celle des conditions de vie en migration. L'accès à une formation renforce l'estime de soi et permet d'exercer directement des métiers qualifiés et mieux rémunérés.

Depuis 2004, des migrations internationales vers l'Espagne et les États-Unis changent la donne. Elles ne permettent pas de retours réguliers sur le territoire. Certaines ONG locales ont reproché au projet d'encourager les départs en favorisant l'accès aux formations. Pour AVSF, il s'agit d'accompagner des dynamiques existantes sans porter de jugement de valeur sur les mouvements.

POINTS DE CLARIFICATION

Qui sont les migrants ? Qui sont ceux qui accèdent aux formations ? Est-ce une décision individuelle, de la famille, du village ?

La décision est prise au niveau familial ou individuel, pas du village. Toutes les familles ont des membres en migration dans la sous-région. Pour l'international, le départ coûte 10 à 15 000 dollars. Seules les familles les plus aisées peuvent se le permettre.

Quel est le retour sur l'investissement dans la migration ? Y a-t-il un envoi d'argent ?

Pendant les deux premières années, les jeunes remboursent la dette.

Y a-t-il des formations spécifiques sur l'élevage, sur les méthodes pratiquées ?

Des formations pour les femmes sont proposées sur la conduite de l'élevage et l'amélioration des pâturages, ainsi qu'une assistance technique.

Quelle est la motivation de la commune à financer le projet ? Ne partage-t-elle pas le point de vue des ONG locales sur le projet qui encourage à partir ?

La commune est intervenue dans le projet, sur les ouvrages d'eau potable.

Quel dispositif de suivi avez-vous mis en place ? Peut-on savoir si les populations restent d'avantage sur place ?

Un partenariat avec des chercheurs en Équateur est établi dans ce sens. Nous n'avons pas de données concernant les familles et le départ. Le suivi porte plutôt sur les activités développées, le meilleur revenu tiré de l'élevage et de la micro-entreprise. Le projet s'est terminé en 2007, désormais, c'est le partenaire équatorien qui a pris le relais.

III. LE CHOIX DES PARCOURS

Projet de formation professionnelle et accès à l'emploi dans la Paraíba, au Brésil¹³.

Présentation par Anne-Françoise THIERRY, ESSOR.

Contexte : le projet est mis en œuvre dans la Paraíba, État du Nordeste brésilien, où ESSOR intervient depuis 1992 sur des projets de développement de l'agriculture familiale, de formation et insertion professionnelle, d'éducation. Il s'agit d'une collaboration entre ESSOR et trois associations brésiliennes, au niveau des trois centres urbains de l'État de la Paraíba, considérés comme territoires de transit. ESSOR réfléchit sur les étapes, le processus. Une des étapes principales sont les petits centres urbains. On y constate une absence de dynamique économique et de services sociaux, d'infrastructures pour les populations. Le territoire d'origine, rural, est la province de Sertao, à l'Ouest, appauvrie car vidée de sa population. Les territoires d'accueil sont les grands centres urbains comme Juan Pessoa, appauvris par la venue d'une main-d'œuvre non qualifiée devant s'installer dans les favelas. Les migrations sont généralement définitives.

Le projet : 2000 familles sont bénéficiaires du projet à Tombal, Patos, Touba, et Santa Rita. Le projet démarre en 2009. Les objectifs sont les suivants :

- réduire la vulnérabilité sociale et économique des populations ;
- réduire les flux migratoires vers les grands centres ;
- inciter la mise en œuvre de politiques publiques de formation et d'insertion professionnelle.

Les activités mises en place :

- formations professionnelles en confection, cordonnerie, mécanique, alimentation, coiffure ;
- appui aux activités génératrices de revenus pour les personnes formées ;
- renforcement des compétences techniques, organisationnelles et institutionnelles des associations partenaires ;
- mise en place de services d'orientation à l'emploi ;
- favoriser les partenariats entre associations locales, les institutions et les organismes de formation brésiliens.

La mobilité dans le projet : La phase d'identification du projet fait le constat des migrations et de l'étape clé des petits centres urbains. Une alternative à la migration est offerte. Les organisations de la société civile sont renforcées dans l'espace de transit. Des formations portent sur le droit du travail, les garanties sociales. L'insertion au niveau social et citoyen est favorisée.

Au processus long de la migration – exode rural depuis les années 1980 – ESSOR répond par un projet de plusieurs années, avec un transfert des compétences prévu. Les familles

¹³ La fiche illustrée présentant la mobilité dans ce projet est disponible dans le carnet du participant, téléchargeable sur le site internet du GI (fiche GI 8) : <http://www.groupe-initiatives.org/Programme-de-la-journee.html>.

restent de un à trois ans dans les petits centres urbains. Les actions et formations correspondent à ce laps de temps. Une partie des personnes formées décide de migrer vers les territoires d'accueil, mais avec des compétences supplémentaires. Le chef de famille se rend seul vers les grands centres urbains, il continue à envoyer de l'argent à sa famille. Le choix est rendu possible entre poursuivre et rester dans les petits centres.

Les migrants sont les acteurs principaux du développement des petits centres urbains, par les compétences qu'ils acquièrent via le projet. Ils mettent en réseau des territoires, sont envisagés par le projet en tant que citoyens.

POINTS DE CLARIFICATION

Comment avez-vous identifié les actions pilotes de formation ?

ESSOR intervient en formation et insertion professionnelle, aide à l'enfance, éducation et développement rural. L'association est compétente dans ce domaine. Le travail ici a plutôt porté sur les bénéficiaires.

Comment s'est faite l'identification des territoires de transit ?

ESSOR intervenait déjà en milieu rural et dans les grands centres urbains. Le constat du passage par ces petits centres urbains s'est fait à partir des deux autres espaces.

Qui sont les formateurs ? Qui forme les formateurs ?

Les associations locales assurent les formations en pâtisserie et boulangerie. Les trois organismes de formation professionnelle brésiliens assurent les formations en menuiserie, cordonnerie. ESSOR est en appui technique sur les processus de formation et d'accompagnement des associations.

S'agit-il de migrations exclusivement masculines ?

Du milieu rural à l'étape de transit, toute la famille migre. Mais des petits aux grands centres urbains, il s'agit généralement du chef de famille seul. Parmi les familles touchées par les formations, 30 % des chefs de famille sont des femmes.

Existe-t-il un exode urbain vers l'extérieur du Brésil ?

ESSOR n'a pas mené de travail sur les migrations internationales. La Paraíba présente l'un des plus forts taux d'émigration au sein du Brésil, principalement vers les États du Sud, Manaus, San Paulo.

IV. POINTS DE DEBAT

1. Vivre sur les territoires, partir en migration : complémentaires ou opposés ?

Étienne Beaudoux, GRDR : Y a-t-il eu des débats au sein d'AVSF pour développer un volet spécifique pour les migrants, alors que les domaines de compétences s'orientent sur le développement local des territoires, les possibilités de maintien au pays ?

Jean-Jacques Boutrou, AVSF : Les populations se déplacent dans la région, les migrations existent de toute façon. Le constat est évident : les activités d'agriculture et d'élevage sont insuffisantes pour le maintien des populations. **Le phénomène migratoire est une des composantes fondamentales du développement de ces territoires.**

AVSF a orienté ses activités selon deux éléments :

1. l'accompagnement pour que les migrants puissent vendre leur main-d'œuvre, être mieux rémunérés, obtenir des emplois intéressants ;
2. sur place, repérer les initiatives. Les paysans, les éleveurs et les agriculteurs ont fait remarquer : « pour une démarche administrative, il faut deux jours de déplacement, c'est très coûteux. Pourquoi ne pas attirer les services sur place ? »

Myriam Mackiewicz-Houngue : Pour vivre sur le territoire, une combinaison d'activité est nécessaire. Au Nicaragua, les agriculteurs avec lesquels AVSF travaille sont employés dans les haciendas de café pendant deux mois de l'année de la saison sèche. De l'analyse d'un système de production agricole, on passe à l'analyse d'un système d'activités dans sa globalité. **La combinaison d'activités permet de minimiser les risques et de pouvoir vivre sur un territoire**, même si c'est de façon temporaire. C'est dans ce cas que l'on se dit du territoire, mais on vit également ailleurs.

Mathieu Lafréchoux, GRDR : Pour élargir la réflexion à d'autres territoires : le Bassin du fleuve Sénégal est très dépendant de la migration. Que serait la situation de ces territoires sans l'appui de la migration ?

2. Mobilités internes et internationales

Yolanda Rubirodriguez : la participation au projet AVSF des migrants internes et de ceux qui partent aux États-Unis est-elle différente ?

Myriam Mackiewicz-Houngue : AVSF a constaté la migration internationale, sans travail spécifique. 2004 a été une année pivot dans la dynamique. Les réseaux se sont constitués. Nous n'avons pas encore de recul pour mesurer les investissements, car les migrants remboursent leur dette pendant deux ans avant de pouvoir investir.

Par contre, AVSF a travaillé à Cañar, au Sud dans l'Équateur, avec des femmes dont les maris étaient aux États-Unis. Le principal poste d'investissement est l'immobilier, qui joue le rôle d'une assurance retraite. Les dépenses courantes sont assurées par les transferts également.

3. Des formations pour améliorer les conditions de la migration ?

Mathieu Lafréchoux, GRDR : À propos des formations, un partenaire du GRDR conseillait de s'engager à faciliter la migration pour qu'elle se déroule de façon plus humaine. Les risques humains dans les migrations clandestines sont importants. **Mettre en place des dispositifs de formation professionnelle adaptés au marché de l'emploi**, cela fait écho à la politique d'immigration choisie de M. Sarkozy et des pays européens. Économiquement, certes, les migrations en deviennent plus viables.

Mbay Diouf : Il ne suffit pas de former des gens pour que la migration devienne simple. En France aujourd'hui, **le décalage est manifeste entre les niveaux de compétences et d'emploi effectif**. Un autre effet des formations : dans la région de Yélimané au Mali, beaucoup de migrants se sont substitués aux personnes qui sont parties. Un maçon formé préfère se rendre dans un espace où il est mieux rémunéré. Par conséquent, on importe le maçon prêt à travailler à un coût dix fois moindre.

4. Les évolutions rapides des espaces de transit

Guillaume Cruse, AFD : Sur les territoires de transit, l'évolution rapide des migrations est une donnée fondamentale en aménagement du territoire, mais mal prise en compte. Les lieux de transit se développent à l'échelle d'un pays, d'une région, d'un continent. **Des pays de transit deviennent pays d'immigration**, comme le Sénégal pour partie, ou le Sud algérien : les réactions peuvent être difficilement gérables. Le phénomène est présent dans les espaces du Sud au Sud, mais aussi du Sud par rapport au Nord, c'est un problème grave et important dans les DOM TOM français par exemple.

Sonia Lokku, Cimade : Le rôle des territoires d'origine, de transit, d'accueil ajoute à la complexité et à la rapidité de l'évolution des migrations. Les politiques migratoires y sont également pour beaucoup. Des pays tampons deviennent des pays d'accueil : tout s'enchevêtre.

Pour les praticiens de terrain, articuler niveau local et niveau international n'est pas évident. Il est important que les acteurs travaillent ensemble afin que les politiques en matière migratoire ne soient pas décidées uniquement par les gouvernements, que ce soit au Nord ou au Sud, mais qu'elles impliquent aussi les sociétés civiles, les acteurs de terrain et surtout les migrants.

SECONDE PARTIE

AGIR ICI ET LÀ-BAS :

LES MIGRANTS DANS LA COOPERATION INTERNATIONALE

Animation par Carlos SEMEDO, Mairie d'Aubervilliers.

*Pour illustrer les migrants dans la coopération internationale, Carlos Semedo part de sa propre expérience à la mairie d'Aubervilliers, en tant que responsable du **service vie associative et relations internationales**.*

L'assemblage des deux secteurs en un service n'est pas très courant sur les 36 000 communes de France. Dans le cas d'Aubervilliers, cela consacre l'aboutissement d'une réflexion sur **les liens entre le local et l'international**. La seconde partie de la journée approfondit ces liens.

Aubervilliers est une commune de 75 000 habitants dont plus d'un tiers d'étrangers, dont la nationalité est autre que française. Avec une centaine de nationalités, c'est « une petite ONU humaine » à gérer au quotidien. Le service « vie associative et relations internationales » émane d'une volonté de mettre en cohérence les actions des populations locales qui viennent du monde entier et qui s'installent pour une durée indéterminée sur ce territoire, et l'activité internationale de la municipalité.

Par exemple, au mois de décembre, la mairie a mis en place un conseil des citoyens étrangers, qui commence à fonctionner. Cinq ou six commissions se sont formées. La commission la plus mobilisatrice est la commission « coopération décentralisée ». Cette instance renvoie aussi à la question du lien entre la citoyenneté ici et la coopération décentralisée. Deux colloques se sont tenus ces deux dernières années à ce sujet dans la ville, sur le thème : « Migrants et développement, quel rapport ? Quelle complémentarité ? ».

Marie-Hélène Chambrin, du Conseil Général de Seine-Saint-Denis constate qu'autour de la table, la Seine-Saint-Denis est très représentée. C'est significatif de l'engagement des acteurs de ce département ; la moitié des communes est impliquée dans de telles dynamiques (applaudissements).

I. LES MIGRANTS ACTEURS DE DEVELOPPEMENT ?

Présentation à deux voix par Barbara BERTINI, responsable du programme santé au GRDR, et le docteur Denis MECHALI, directeur de l'unité Maladies infectieuses et tropicales au centre hospitalier de Saint-Denis, en lien avec l'hôpital de Kayes (Mali).

L'expérience des lettres-vidéo, outils de prévention du VIH/Sida entre la France et le Mali¹⁴.

Contexte historique *Barbara Bertini* : il fut une époque, avant le téléphone portable et avant Internet, où les migrants communiquaient en enregistrant des cassettes audio de nouvelles de la France, qu'ils envoyaient au pays. Les cassettes étaient réécoutées par les familles dans les villages, réenregistrées sur place et renvoyées aux migrants.

Dans les années 1980, le GRDR propose de rajouter l'image à cette façon traditionnelle de communiquer, et d'ouvrir un débat sur la santé entre les migrants ici et leurs familles restées au pays. C'est une proposition d'outils de communication et de prévention autour de la santé. La démarche des lettres-vidéo consiste à filmer des séquences ici, qui sont envoyées là-bas. De là-bas, les familles écoutent ce que les migrants disent ici, elles en discutent et répondent. À partir de ces échanges, sont créés des outils vidéo de prévention, notamment sur le VIH Sida.

Contexte géographique : les liens entre la France et le Mali, la région Île-de-France et la région de Kayes.

Contexte sanitaire *Dr. Denis Mechali* : le VIH/Sida est une problématique importante au centre hospitalier de Saint-Denis. Il y a une vingtaine d'années, la pathologie concernait surtout des hommes, des usagers de drogue. Aujourd'hui, à Saint-Denis, le Sida concerne 1000 personnes, dont 60 % de femmes. 70 à 80 % de ces personnes sont des migrants d'Afrique subsaharienne, parmi lesquels des Camerounais, Ivoiriens, Congolais, et 15 % des Maliens ou Maliennes. Ces derniers représentent donc environ 150 personnes.

À partir de 2002, un jumelage entre deux hôpitaux est mis en place, celui de Kayes au Mali et celui de Saint-Denis. La mobilisation par rapport au VIH/Sida commence à cette période : une équipe hospitalière se met en place, avec un médecin référent, le docteur Amidou Touré. Une association de personnes vivant avec le VIH est créée, encore petite et fragile (ses membres mouraient de la maladie en 2001-2002). Une volonté de prendre le problème à bras-le-corps a donc réuni à Kayes la société civile, par le biais des personnes atteintes, et l'hôpital.

Un partenariat se met en place avec le GRDR par le biais d'une institution française, ESTHER, (Ensemble Solidarité Thérapeutique Hospitalière en Réseau), dans l'objectif de coordonner l'aide de la France dans l'accès à la prise en charge et aux médicaments, pour le Mali en l'occurrence.

¹⁴ La fiche illustrée présentant la mobilité dans ce projet est disponible dans le carnet du participant, téléchargeable sur le site internet du GI (fiche GI 19) : <http://www.groupe-initiatives.org/Programme-de-la-journee.html>.

Les migrants dans l'expérience *Barbara Bertini* : Ici, jusque dans les années 2000, les migrants sont considérés comme un public cible, une catégorie à risque. Le VIH/Sida est aussi une maladie sociale qui évoque le déni, la peur du rejet, de la stigmatisation. Dans l'objectif des lettres-vidéo, qui participent à la dynamique générale des liens entre France et Mali dans le domaine sanitaire, deux changements de paradigme sont opérés :

1. Les migrants ne sont plus considérés comme un public cible de la prévention, mais en deviennent les acteurs.
2. Les migrants ont financé des infrastructures sanitaires. Comment évoluer d'un rôle de bailleurs vers un discours d'acteur de prévention, adressé aux politiques de santé, à la fois ici et là-bas ?

L'outil lettre-vidéo est certes un film de prévention où un message est transmis, mais c'est le processus d'élaboration qui a son importance. La création d'un outil demande un an de travail. Une vingtaine de lettres ont été réalisées, dont une dizaine spécifiquement sur le VIH/Sida. Tout au long du processus, les associations de ressortissants s'impliquent. Une formation continue est assurée via l'intervention de professionnels de santé, l'échange entre différents acteurs autour de la même question. De plus, l'approche transversale fait en sorte que l'émetteur et le récepteur du message soient plus proches, le message est perçu différemment dans la prévention classique qui passe par les médias, où la circulation est verticale plutôt qu'horizontale. Les migrants sont à la fois acteurs de prévention et destinataires.

Impacts sur les traitements *Dr. Denis Mechali* : En 2003, quand débute un programme de santé et d'accès aux antirétroviraux à Kayes, plus de 100 femmes africaines séropositives ont accouché à la maternité de l'hôpital de Saint-Denis, sans qu'aucun enfant ne soit atteint, alors que le taux de transmission est habituellement de 25 %. La réaction des femmes kayésiennes est immédiate : « Si c'est ça que font ces médicaments, il nous les faut ! ».

Barbara Bertini : dans un des films, les migrants d'ici interpellent leurs familles là-bas : « Les antirétroviraux vont arriver, il faut aller faire le dépistage, il faut utiliser le préservatif ».

Dr. Denis Mechali : Ce travail de lobbying, de plaider de personnes concernées fait son effet. En 2004, quatre personnes à Kayes avaient accès aux antirétroviraux, en se déplaçant jusqu'à Bamako (plus de 600 km de route non bitumée). Fin 2008, plus de 1000 personnes sont sous traitement. L'association des personnes atteintes s'est développée, avec plus de 200 membres, hommes et femmes. Une association pour les enfants existe, les *Enfants de l'espoir*.

Les échanges Nord-Sud, association-association, soignants-soignants se sont tissés au fil des années. Les résultats sont impressionnants en deux ou trois ans. On entend bien moins qu'il y a quatre ans : « Pour vous, en France, cette maladie, c'est quelque chose, mais pour nous, au pays, à quoi ça sert de se faire dépister, si c'est la mort obligatoire par la suite ? ».

Impacts sur les représentations *Barbara Bertini* : Quatre ans après, ce sont les acteurs là-bas qui interpellent à nouveau les migrants : « Vous êtes soignés au Nord, quand vous revenez ici, il faut pouvoir dire à vos femmes d'aller se faire dépister ». Le message circule par des outils, des films entre Nord et Sud, entre milieu urbain et rural, entre milieu hospitalier et hors hospitalier, entre un forum de santé et une palabre dans un foyer. Le dialogue autour de cette pathologie continue. Elle est pourtant difficile à aborder : des tabous sont brisés devant les caméras. Les migrants dans ces films ne sont pas acteurs, mais ils font la démarche de se mettre en scène. Lors de l'entretien avec un médecin, devant une

association, ils montrent comment mettre un préservatif, ou ce qu'est un dépistage... Les migrants sont acteurs de prévention sur un pluri-espace et sur plusieurs thématiques.

En quatre ou cinq ans, le Dr Mechali voit les représentations de la maladie évoluer, plus lentement en France qu'au Mali dans le cadre de cette expérience. Dans un des films, Le syndrome du silence, un Kayésien membre d'une association de personnes vivant avec le VIH témoigne. Plus tard, il a rencontré en France un travailleur de Kayes, suivi dans le service à Saint-Denis, qui portait une grande importance au secret personnel. Ce dernier était surpris de découvrir qu'un Kayésien faisait un témoignage à visage découvert et du plaidoyer : « Le fait d'avoir cette maladie ne doit pas nous rendre citoyens de seconde zone ».

POINTS DE CLARIFICATION

Quelle durabilité financière pour le programme ? Est-il pris en charge par le gouvernement malien ? Par les migrants ?

Dr. Denis Mechali : Pour les antirétroviraux, le financement extérieur était prodigué dans une logique de relais. L'État malien valide les choix *via* un haut conseil pluri-ministériel. Mais actuellement, il est tributaire de financements extérieurs, de fonds mondiaux (Banque mondiale notamment), de fondations privées comme celles de B. Gates ou B. Clinton. Cela présente un avantage : beaucoup d'argent est affecté au traitement du Sida au Mali. Cela a aussi un effet pervers : le Sida est un problème de santé moindre par rapport au paludisme, à la tuberculose, aux diarrhées infantiles, etc.

Combien coûte par an un traitement antirétroviral d'une personne ?

Dr. Denis Mechali : il y a cinq ans, cela coûtait 10 000 dollars. Maintenant, ce n'est même pas 100 dollars. Par le plaidoyer, les génériques sont arrivés, les coûts ont diminué.

La maladie est-elle nommée aujourd'hui au Mali ? Comment ?

Dr. Denis Mechali : À l'entrée de l'hôpital de Kayes se trouve un local d'accueil pour les personnes des villages environnants. Il y est inscrit : « Lieu d'accueil pour les personnes touchées par le VIH/Sida ».

II. LES MIGRANTS AMBASSADEURS ?

Présentation à deux voix par Abderrahmane BENKERROUM, président de la Fédération des associations de Figuig Maroc en France (FAF-MF) et Marie-Hélène CHAMBRIN, au Conseil général de Seine-Saint-Denis, de la Direction des relations internationales, des affaires européennes et de la culture de la paix.

La fédération des associations de Figuig Maroc en France (FAF-MF)¹⁵.

Contexte. *Abderrahmane Benkerroum* : Figuig se situe au Sud-est du Maroc, à la frontière algéro-marocaine, fermée depuis 1995. C'est un oasis de 12 000 habitants, une région d'émigration et d'immigration. Figuig comprend sept khsars, chacun a une identité forte. 7 000 personnes en migration à l'international proviennent de l'oasis. Elles ont constitué des associations par khsars depuis les années 1990 : aujourd'hui, cela représente une centaine d'associations. À cela s'ajoutent les migrants de l'intérieur : 6000 à 7000 personnes sont au Maroc à Casablanca, Rabat, Oujda... En juillet-août, tous se retrouvent à Figuig, la population augmente jusqu'à 25 000 habitants à cette période de l'année.

Les gens de Figuig sont un peu partout dans le monde, même à la NASA, en Allemagne. À Casablanca, à Rabat, la diaspora qualifiée, les médecins spécialistes se rendent à Figuig chaque année pour proposer des consultations gratuites, qu'ils soient des ophtalmologistes, cardiologues, des médecins généralistes...

La fédération et la coopération décentralisée

La fédération est créée en 2001. Étant donné le nombre d'associations, se fédérer n'est pas aisé. Chaque migrant voulait travailler avec son khsar. En 1998, un premier essai de travail en commun a échoué. En 2001, après la signature du protocole de coopération entre la ville de Figuig et le département de Seine-Saint-Denis, la création de la fédération a été facilitée. Depuis, la fédération travaille avec de nombreux acteurs ici, le réseau marocain IDD, Immigration Démocratie Développement, le FORIM...

Marie-Hélène Chambrin : La coopération entre le département de la Seine-Saint-Denis et la ville de Figuig a été réalisée à la demande de migrants de la ville de Stains, venus interpellier le Conseil général. Pour le Conseil, cela entre dans sa vision de la participation et de l'implication de la population du département. La mise en place de la coopération a été difficile car les personnes originaires de Figuig ne connaissaient que leur quartier, ils ne connaissaient pas la globalité de la ville de Figuig. De son côté, le Conseil général a pour partenaire la municipalité dans sa totalité. Pendant plusieurs années, le travail collectif n'était pas spontané. Les différentes associations ont trouvé un intérêt à se rassembler, à échanger des informations entre eux. Mais le pas pour impliquer la fédération dans des projets était plus laborieux.

Abderrahmane Benkerroum : Mais aujourd'hui, nous avons de nombreux projets en cours, en partenariat avec le Conseil général, le réseau IDD, des acteurs que nous mettons en

¹⁵ La fiche illustrée présentant la mobilité dans ce projet est disponible dans le carnet du participant, téléchargeable sur le site internet du GI (fiche GI 14) : <http://www.groupe-initiatives.org/Programme-de-la-journee.html>.

réseau. Pour n'en citer que quelques uns : un travail avec les nomades notamment dans le domaine scolaire, le développement du commerce équitable, l'assainissement.

Ici, les migrants en Seine-Saint-Denis organisent des rencontres-débats avec des femmes migrantes et des professionnels, par exemple sur les problèmes de santé. Ensuite, elles se font le relais auprès des femmes là-bas sur la prévention.

Marie-Hélène Chambrin : Les difficultés rencontrées au début proviennent en partie de la vision qu'ont les migrants de là-bas. Ils sont ici depuis très longtemps, se rendent à Figuig pendant les vacances tous les deux à quatre ans en fonction du contexte économique. Un décalage se crée entre leur vision et les besoins réels exprimés là-bas.

POINTS DE CLARIFICATION

Les difficultés évoquées à formuler des projets se manifestent-elles à l'égard des associations de quartier ? De la mairie là-bas ?

M-H. Chambrin : La fédération a peiné à trouver sa place entre la commune de Figuig et le département de la Seine-Saint-Denis. Les deux institutions sont les principaux acteurs de la coopération (services municipaux, populations, services départementaux et associations). La fédération s'est impliquée de façon différenciée selon les projets. Sur l'assainissement, le projet était antérieur à la loi Houdin : le SIAP, le Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne, n'avait pas encore de fonds à allouer aux collectivités locales. La fédération a servi d'interlocuteur auprès des bailleurs. Aujourd'hui, son rôle est plus étendu. Des réunions ont eu lieu avec le conseil d'administration de la fédération, ses membres. Dans le projet de commerce équitable, une commercialisation des produits est prévue à Figuig au Maroc et en France, notamment en Seine-Saint-Denis.

La question a été soulevée lors des réunions : la fédération ne doit-elle avoir d'activités qu'en lien avec la coopération décentralisée ? Mener ses propres activités est apparu comme essentiel, même si les associations avaient l'habitude de travailler séparément.

Abderrahmane Benkerroum : La fédération n'est pas toujours d'accord avec la municipalité ou avec le Conseil général. « Nous, les migrants, il faut qu'on existe aussi. Nous donnons notre avis sur le rôle des femmes ici, sur l'assainissement. Nous ne pouvons pas laisser le vide, nous existons aussi ».

III. LES MIGRANTS, CITOYENS ICI ET LA-BAS ?

Présentation par Sabrina CORTES, mairie de Villetaneuse, chargée de mission du pôle vie associative et relations internationales.

La coopération décentralisée entre Villetaneuse et Koniakary, une ville au Mali dans le cercle de Kayes¹⁶.

Le contexte : Villetaneuse se situe au nord du département de Seine-Saint-Denis, elle est l'une des plus petites villes du 93, avec 12 000 habitants. Koniakary se situe à 60 km de Kayes, la ville a environ 11 000 habitants.

La coopération : La coopération entre les deux villes a été officialisée en juin 2007 par une convention de coopération. C'est une coopération multi-partenaire : entre les deux villes, la population des deux villes, les associations de migrants et les ONG (comme le GRDR par exemple). Elle présente trois objectifs principaux :

- favoriser la connaissance et les rencontres entre les populations,
- agir ensemble pour soutenir le développement de Koniakary, la ville malienne,
- travailler ensemble à Villetaneuse au développement de l'engagement citoyen et de la cohésion sociale.

Dans la définition des objectifs, un double espace se dessine. Ce n'est pas une coopération pensée comme un soutien économique à la commune là-bas.

Les migrants dans la coopération : Avant la coopération officielle, des liens se sont tissés en 2004 à l'initiative de l'association de migrants Enndam Diombuxu et du maire de Koniakary. Dans le cadre de missions accompagnées par le GRDR, le maire de Koniakary vient en France rencontrer l'ensemble des migrants. Ces derniers sollicitent officiellement la municipalité de leur lieu de résidence pour rencontrer le maire. Trois rencontres se sont déroulées ainsi et en 2006, le maire de Villetaneuse s'est engagé officiellement dans une coopération.

Les migrants ont été le relais, la porte d'entrée, partie prenante sur cette coopération. Après l'officialisation en juin 2007, un premier projet de désenclavement fluvial a été mené. Dès le départ, la municipalité a fait le choix de légaliser le partenariat avec l'association de migrants. Dans toutes les conventions sur des projets (trois projets ont été signés), l'argent est versé à l'association de migrants, qui le transmet à la commune de Koniakary. Des comités techniques de suivi des projets ont été formés. Ils se réunissent une fois tous les trois mois, impliquant les migrants, les agents municipaux, et tout acteur local à Villetaneuse qui a envie de travailler sur la coopération. Cet outil est indispensable pour donner une place aux migrants, il permet de suivre les projets, de comprendre le rôle des migrants entre la participation financière et la participation à la réflexion.

Les migrants sont impliqués dans trois projets là-bas :

- le désenclavement fluvial de la commune de Koniakary, en 2007-2009,
- la construction d'un périmètre maraîcher pour les femmes de la commune,

¹⁶ La fiche illustrée présentant la mobilité dans ce projet est disponible dans le carnet du participant, téléchargeable sur le site internet du GI (fiche GI 13) : <http://www.groupe-initiatives.org/Programme-de-la-journee.html>.

- une association locale de Villetaneuse, Jeunesse feu vert, sans lien avec le Mali, a effectué un chantier solidaire à Koniakary. De jeunes filles ont construit la clôture d'une école. Les migrants étaient les interlocuteurs officiels de ce projet, sans la mairie.

Les migrants ici ont trois rôles :

- faire connaître la coopération et ses événements au niveau de Villetaneuse,
- valoriser la culture malienne, plus généralement d'Afrique de l'Ouest
- impliquer les personnes originaires de l'Afrique subsaharienne à Villetaneuse.

Une fête de la ville a été organisée par exemple, où la culture malienne est à l'honneur par la musique, la cuisine... Cela passe aussi par d'autres projets, comme le projet interculturel.

Exemple : un projet interculturel. Il s'agit d'un projet d'exposition de portraits et de textes de femmes : dix femmes françaises et dix femmes maliennes. L'exposition montée l'année dernière est tirée en deux exemplaires, un sur le territoire français, un sur le territoire malien. Cette année, le projet se prolonge avec les hommes.

Les migrants avaient un rôle limité, car dans la première phase de réalisation, ils disaient avoir du mal à percevoir l'intérêt du caractère interculturel du projet. Ils ont l'habitude de travailler sur des projets d'infrastructures, de financement à la construction d'écoles... plus que sur de l'interculturel, du symbole, des discours, des photos.

Dans un second temps, ils ont trouvé leur place en proposant un échange réel au-delà de ces portraits de femmes et d'hommes villetaneusiens et koniakarois. En 2009-2010, des femmes villetaneusiennes vont chez des femmes koniakaraises et vice-versa. La dernière partie du projet sera cet accueil, porté par l'association des migrants, qui y participera financièrement.

Ce projet a été récompensé par une structure nationale française, concernant les cartes de vœux des collectivités locales françaises. Nous avons reçu le deuxième prix, portant autant sur le fond du projet, la coopération, que sur la forme du projet, car des professionnels de chaque pays ont été sollicités. Les textes ont été traduits en bambara même en France. On pouvait lire à Villetaneuse la langue parlée là-bas.

Limites. Deux points négatifs sont à souligner :

- Le montage de projets internationaux sur deux territoires n'est pas simple pour une collectivité locale, du fait de la distance et des différences culturelles, malgré les bonnes volontés et l'implication.
- Même si on décide d'impliquer les migrants, un accompagnement est nécessaire et ce n'est pas si facile de valoriser leur rôle. Une collectivité locale institutionnelle sollicite une association de migrants relativement petite.

Dès le départ, une place a été donnée aux migrants au niveau politique. Ils se sont montrés ambassadeurs, le premier lien entre les deux maires ; ils se sont impliqués dans la création de partenariats, dans le comité de suivi et de pilotage et plus récemment, ils ont valorisé les valeurs et la culture malienne au niveau du projet interculturel.

IV. POINTS DE DEBAT

1. Des projets générateurs de richesse ?

Congo Koné, RADBFS : Les réalisations de projets par les coopérations décentralisées, mais aussi par les migrants, relèvent-elles du développement ? Sont-elles axées sur l'industrialisation locale ou la création d'entreprises, à l'instar des projets au Maroc ou au Mexique ? L'adduction d'eau ou l'agriculture ne créent pas la richesse, elles subviennent aux besoins des populations restées sur place.

Sabrina Cortes : Le choix des projets ne provient pas de Villetaneuse. Ils sont présentés par Koniakary, dans le cadre du programme de développement local de la commune. Sur une quinzaine de projets dans ce programme, trois sont proposés à la coopération de façon prioritaire. Villetaneuse choisit entre les trois, il est vrai, en fonction de ses objectifs politiques. Mais la coopération a toujours suivi l'ordre proposé pour le moment. Par ailleurs, le projet maraîcher comprend une dimension économique, de l'ordre du microcrédit.

M. M'Baye : Pourquoi demander l'industrialisation à des migrants ? Quand les gens n'ont pas de quoi manger, se vêtir ? « Il ne faut pas que l'on soit leurrés par l'Occident, à croire à la possibilité d'atteindre un tel modèle ». Les migrants ont beaucoup évolué en vingt ans. Au départ, les associations construisaient des mosquées, désormais, les investissements productifs existent.

Congo Koné, RADBFS : Sur le productif : les pays doivent être en mesure de fixer le prix de leurs produits. L'industrialisation n'est qu'un exemple. Le développement ne peut advenir si l'on se cantonne à de petites réalisations. Dans l'exemple du Maroc ou du Mexique, ce n'est pas l'État qui contribue au développement des pays. Des initiatives privées au sein d'associations alimentent le développement. Il s'agit d'industrialisation légère.

2. Les migrants dans la coopération décentralisée : un rôle surdimensionné ?

Bernard Husson, CIEDEL : Y a-t-il des associations de « franchouillards » qui participent à cette coopération avec Koniakary ? Ou se trouve-t-on face à une coopération qui « stigmatise » uniquement des migrants à Villetaneuse avec des populations locales au Mali ? Dans la coopération décentralisée, des dérives dangereuses sont possibles. La coopération n'en est alors plus une de territoire à territoire, mais devient « communautariste », disant aux migrants : « Vous devez vous intéresser à là-bas ». Il n'y a pas de renforcement institutionnel de la collectivité locale là-bas, de son fonctionnement, des commissions pour lever l'impôt, etc. Les dérives empêchent la collectivité d'exister. La coopération peut devenir un outil de l'action des migrants au détriment du choix des populations locales.

C. Semedo : **L'expression « ambassadeur de la commune d'origine » peut aussi être un masque** : comment être ambassadeur quand on n'a pas de légitimité, qu'on ne connaît pas les règles diplomatiques, qu'un pays est en train d'évoluer alors qu'on se situe à 5000 km ? C'est une image que l'on colle aux migrants.

Patrick Gonin : La fonction d'ambassadeur accolée aux migrants est à replacer dans une perspective historique. Le migrant était celui qui faisait, il devient le migrant qui accompagne.

Le cas des migrants subsahariens des trois pays (Sénégal, Mali, Mauritanie) est emblématique. Dans les opérations d'amélioration des conditions de vie, ils étaient dans l'hydraulique, l'éducation et la santé. Or, ces trois compétences sont passées aux collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation. D'une certaine manière, les communes ont pris la responsabilité de ce que les migrants ont fait pendant longtemps, et par là leur légitimité. La reconnaissance de leur engagement, l'affirmation qu'ils sont toujours de la commune, du village malgré leur absence : ces mécanismes sont en jeu. Cette transition demande de ne mettre que 30 % du budget et de trouver le reste. **De la recherche de partenaires découle la fonction d'ambassadeurs.** Dans cette logique, une autre rigueur s'impose, notamment dans l'évaluation.

Marc Bied-Charreton, CSFD : Une coopération ne doit pas rester entre une collectivité territoriale du Nord et une du Sud. Sinon, elle devient une affaire entre deux maires, deux petits collectifs municipaux. À l'inverse, une coopération n'est pas l'affaire d'une unique ONG avec une ONG. De petits groupes de personnes s'approprient le sujet. Pour reformuler la question de M. Husson : à côté de la municipalité de Villeteuse, **y a-t-il des associations locales, de quartier, de solidarité, qui coopèrent avec les Maliens ?**

Sabrina Cortes : Le rôle de l'association des migrants dans la coopération est-il surdimensionné ? Le thème de la journée d'étude porte sur les migrations, la présentation s'est focalisée dessus. Mais dans la convention signée, les partenaires principaux sont les collectivités locales. L'objectif est de travailler avec l'ensemble de la population, les associations, les citoyens. Il ne faut pas oublier que la coopération n'a que trois ans. Actuellement l'association de migrants est le partenaire le plus dynamique sur Villeteuse, se sentant directement concernée. Mais « Jeunesse Feu Vert » par exemple est une association sans lien particulier avec le Mali. Une association disons « française » a été partenaire de ce projet. La surreprésentation n'est pas de mise, au contraire : si la municipalité de Villeteuse a mis en place un comité de suivi où les migrants jouent un rôle à part entière, au-delà de la position de bailleur de fonds, c'est parce qu'être porteurs, avoir une analyse n'était pas évident pour eux.

Zaynab Tera, GRDR et co-auteur de l'ouvrage « Migrants et collectivités territoriales » avec Cités-Unies-France : Les critiques évoquées sur la place des migrants dans la coopération décentralisée sont aussi imputables aux comités de jumelage. Un groupe de personnes impliquées depuis plusieurs années peuvent s'accaparer la relation entre deux territoires. La différence existe du fait que les migrants ont une histoire politique, sociale, familiale plus prononcée en lien avec le territoire de coopération.

Mathieu Lafréchoux, GRDR : Ce n'est pas par hasard que des collectivités du 93 sont très présentes dans le débat. Il s'agit de territoires où bien plus de 25 % de la population sont issus des migrations ou de nationalités étrangères, mais dans lesquels on a pu trouver des conseils municipaux composés à 100 % de « franchouillards » selon le terme employé par M. Husson. Les collectivités et les élus se questionnent sur leur représentativité. À travers les coopérations décentralisées, des franges importantes de leurs populations fréquentent les espaces de la collectivité. **En France, l'intérêt de ces coopérations décentralisées est palpable dans le vivre-ensemble et la lutte contre l'exclusion sociale.** Les associations de ressortissants se mobilisent sur ces coopérations, elles se rendent visibles dans l'espace public français. La carte de vœux de Villeteuse, ici/là-bas, en bambara et en français, en est issue. Des enjeux de fond sous-tendent ces coopérations.

M. M'baye : Le communautarisme est un thème très galvaudé, utilisé dès que certaines personnes se réunissent pour faire des choses ensemble... on dit qu'il ne faut pas passer par là pour accéder à la citoyenneté. Les choses sont beaucoup plus complexes en réalité.

Patrick Gonin : Pour opposer un autre mot à communautarisme, regardons les travaux effectués sur les relations interethniques par les Anglo-saxons, les chercheurs québécois. Ils emploient un autre terme, c'est la communalisation, la mise en commun. Une partie des discussions correspond plutôt à cet autre terme.

3. Le rôle de chaque acteur dans les coopérations décentralisées

Bernard Husson : Dans le cas des lettres-vidéo, l'hôpital a sa fonction, les associations ont leur fonction. Ailleurs, une confusion brouille les pistes au moment de poser l'articulation entre coopération décentralisée et associations. Est-ce le rôle d'une collectivité territoriale française de financer du microcrédit ? De soutenir la mise en œuvre d'un périmètre maraîcher ? Les commissions municipales, le prélèvement de l'impôt ne fonctionnent pas, les élus locaux doivent néanmoins financer un budget. De l'argent public français destiné à une collectivité publique locale transite par des associations privées, y compris de migrants. Cela pose un problème de crédibilité pour la collectivité partenaire.

Tristan Routier, CUF : Dans de nombreuses coopérations décentralisées, un des objectifs fondamentaux réside dans **le renforcement des capacités des collectivités locales là-bas** via des programmes d'assistance pour lever l'impôt ou pour monter des dossiers auprès de bailleurs de fonds.

Marc Bied Charreton, CSFD : Une mairie coopère avec une autre mairie pour former des cadres, des agents municipaux à la gestion, à la comptabilité. Les fonctionnaires municipaux circulent, les échanges sont contractualisés. En revanche, des fonctionnaires municipaux ou des élus ne peuvent s'occuper, par exemple, de la santé. Une ONG peut s'occuper des problèmes sanitaires, de médicaments. Les problèmes auxquels on peut se heurter alors résident dans les « baronneries » qui s'établissent au sein des associations, où des bénévoles indélogeables conservent les mêmes statuts.

Marie-Hélène Chambrin, CG 93 : La coopération décentralisée en France concerne 3 000 partenariats sur 36 000 communes, auxquelles il faut ajouter les régions et les départements. Le phénomène est relativement faible. Dans le débat politique général actuel, un consensus semble établi sur l'intérêt de la coopération internationale décentralisée. Mais en réalité, on ne coopère pas pour les mêmes raisons. Les choix politiques et les formes d'intervention des collectivités partenaires ne sont pas similaires.

Sabrina Cortes, mairie de Villeteuse : La coopération décentralisée entre Villeteuse et Koniakary souhaite fonctionner en faisant bouger les curseurs pour impliquer les partenaires. L'équilibre est retravaillé sur chaque projet. **La place des migrants est remise en débat** dans ce cadre. Le communautarisme, ou la surreprésentation d'un des partenaires, constitue un point de vigilance, notamment au moment de créer des outils. La possibilité d'un accompagnement institutionnel n'est pas écartée, mais il ne doit pas être proposé par le territoire français, il s'agit d'une condition primordiale.

Bernard Husson : Suite à plusieurs évaluations de coopérations décentralisées, je souhaite apporter une situation de contrepoint en deux temps.

- **Il est exceptionnel qu'une coopération travaille dans les zones d'origine des migrants sur son territoire.** À Nantes, à Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise, à Chilly-Mazarin, les maires ne veulent surtout pas, car aller du côté de Djéma pour Chilly-Mazarin, c'est devoir gérer demain des Arméniens, après-demain, des Kurdes, des Vietnamiens, des Cambodgiens, des Marocains du Nord, des Marocains du Sud... À Montreuil, une évaluation de la coopération décentralisée en cours va dans le même sens. Le cas de Figui est particulier, la forte communauté figuigui en Seine-Saint-Denis a été un élément déclencheur. Mais sur la coopération décentralisée maroco-française, l'implication des migrants reste déclarative, une seule coopération le fait réellement sur 52.
- Sur le Mali, l'évaluation nationale des coopérations a été menée par le CIEDEL. Par rapport à la France, 30 fois moins d'impôts locaux y sont collectés, soit 0,05 % au Mali pour 1,5 % en France. La logique de substitution prédomine, au détriment d'un appui à la mise en place de financements publics organisés. Cela permettrait pourtant aux collectivités de jouer leur rôle, d'arrêter de financer les écoles par l'extérieur. Dans l'économie, le rôle d'une collectivité locale peut être de mettre en place des études de préféabilité proposées à des créateurs d'activités, mais pas de financer de l'activité privée.

M. M'baye : Si les migrants payent les impôts, il faut se poser la question : que fait-on pour eux en contrepartie là-bas ?

4. Une perspective historique sur le rôle des migrants

Samba Sylla, GRDR : Les migrants seraient communautaristes depuis 30 ans ? **La décentralisation dans le bassin du fleuve Sénégal a vu arriver de nouveaux acteurs, les élus,** devenus des partenaires privilégiés des migrants. Les migrants ont suivi l'évolution du village à des dynamiques inter-villageoises, et maintenant au niveau communal. Dans les réunions, les élus maliens, mauritaniens, sénégalais ne sont pas là pour demander aux élus français un appui dans des projets, des réalisations. Nouvellement élus dans une commune ou une inter-commune, ils sollicitent les municipalités françaises sur leur expérience de plus de cent ans, leur fonctionnement. Les élus africains prennent conscience de la légitimité des migrants en tant que citoyens prenant part à la société civile de leurs pays, mais vivant en France, et pas seulement porteurs de flux d'argent ou de réalisations.

Les élus français quant à eux sont intéressés par une participation des populations immigrées sur leur territoire : parler de l'Afrique dans les écoles françaises, des modes d'organisation là-bas, organiser des festivités dans les quartiers. **Les interrogations engagent aussi la société civile française d'une même commune, en lien avec les associations de migrants.**

Le GRDR travaille avec 72 collectivités territoriales, chacune a sa façon de créer une relation. Des femmes de Villeteuse rencontrent des femmes de Koniakary et vice-versa : **des relations de société civile à société civile sont essentielles entre les deux coopérants.**

Les coopérations entre Évry en Essonne et la ville de Kayes, ou entre Montreuil et Yélimané ont été initiées par des migrants, des associations de migrants. Des élus aujourd'hui n'excluent pas le rôle associatif des migrants dans ces coopérations. Les rôles de chacun doivent être répartis de façon à ce que, comme on dit chez nous, *l'éléphant et le lapin soient complémentaires, chacun avec ses points forts. Là où l'éléphant ne peut pas passer, le lapin en est capable.*

5. Le rôle des migrants : exemple de la santé

Barbara Bertini, GRDR : Dans le secteur de la santé, les actions des migrants ont évolué de la tournée des hôpitaux pour ramasser du vieux matériel hospitalier, à une véritable interrogation sur les paradigmes médicaux, sur le rôle du malade au sein de la relation thérapeutique. Elle est rendue possible via des outils de réflexion transnationale. Ce ne sont pas simplement des engagements en santé avec et pour les migrants, mais le fait qu'ils deviennent des interlocuteurs à part entière d'un dialogue qui dépasse les frontières, interpelle les politiques de santé et la santé publique, à la fois ici et là-bas. Dans les débats, les migrants ont brisé des tabous avant même que les politiques nationales françaises de santé publique sachent associer ouvertement les mots VIH/Sida et migrations.

Denis Mechali, centre hospitalier de Saint-Denis : Le fonctionnement médical qui associe les migrants présente un retour positif au niveau de la réflexion. Au niveau micro de la politique locale, une certaine interpénétration est possible, chacun tient son rôle, mais est capable d'influer sur les autres. Le migrant peut exprimer son besoin : « On me soigne bien ou non, le médecin m'explique bien ou non. » Au niveau méso, dans des projets qu'on mène avec le GRDR, ESTHER et les cellules interministérielles du Mali, une réunion où est mise à plat toute la politique annuelle donne la parole aux soignants, à l'association représentative, aux bailleurs. L'expression permet d'infléchir une politique.

6. Des perspectives de réflexion commune

Marie-Hélène Chambrin, CG 93 : Du point de vue de la coopération en Seine-Saint-Denis, les migrants ont apporté beaucoup. Ils pourraient contribuer d'avantage à impliquer d'autres personnes. La journée thématique doit permettre d'établir un contact pour réfléchir, trouver un équilibre. L'étude du CIEDEL sur la coopération maroco-française établit le constat que peu de migrants y sont impliqués.

Carlos Semedo : Les collectivités de Seine-Saint-Denis menant des coopérations décentralisées peuvent proposer une rencontre pour parler du regard que les ONG, les associations portent sur les collectivités locales. Certains élus parlent des associations avec une certaine méfiance. Tous gagneraient à améliorer la connaissance des uns et des autres. Les services municipaux comme les associations ont le souci de conseiller les élus afin de ne pas virer ni vers un communautarisme, ni vers la fragilisation des collectivités partenaires, ni vers une manipulation des migrants dans la collectivité. Les politiques locales se construisent par à-coups, par réformes, par incitations de l'État ou sollicitation de la population, par des lobbies. Il faut toujours « désoxyder les cerveaux », se poser les questions les plus douloureuses. Un débat sur les pratiques de coopération décentralisée et les communes serait bienvenu – pourquoi pas, entre autres, dans le cadre des ateliers de la MAIRIE d'Aubervilliers. Le travail sera mené en commun, sans chercher à conclure à tout prix. Il s'agit d'une expérimentation.

CONCLUSION

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Animation par Sayouba TRAORE, écrivain et journaliste de radio

Intervenants : Patrick GONIN, Migrinter, Étienne BEAUDOUX, président du GRDR.

Sayouba Traoré : Quelles sont les conclusions à tirer pour les pratiques des membres du Groupe Initiatives ? Tous travaillent avec les mobilités, y sont confrontés dans leurs pratiques. Comment prendre en compte ces mobilités en amont, « sans qu'elles nous tombent dessus » ? Peut-on, doit-on et si oui comment, les analyser dans nos projets ?

1. Quelles mobilités sont abordées par les projets présentés ?

Patrick Gonin : **Tout processus de développement passe par de la mobilité, de la circulation, non de l'enfermement.** Dans l'histoire du développement local, même dans ces manifestations très localisées, enfermées, de lieux atomiques où le développement « a lieu », il y a eu des échanges, de la circulation d'informations, une prise en compte des expériences de l'ailleurs pour penser son propre développement. À l'origine même des processus de développement, toutes les formes de mobilité apparaissent :

- **Mobilité matérielle**, les remises, l'envoi d'argent des migrants ; mais aussi du matériel hospitalier que les migrants faisaient parvenir dans des containers.
- **Mobilité immatérielle**. Dans l'expérience de lutte contre le VIH/Sida, le processus est le plus important. On prend la mesure de la circulation des idées. Dans un processus de développement, une logique d'évolution des sociétés passe par de l'idéal, c'est-à-dire des normes et des valeurs. L'évolution provoque non pas du consensus, mais du dis-sensus, du désaccord. **Le développement, c'est un arrangement provisoire entre différents acteurs qui acceptent pendant un temps court, à force de négociation, de faire un bout de chemin ensemble.** Quel est l'intérêt de la mobilité dans cette perception du développement ? Elle favorise les innovations.
- **Migration des personnes**. Elle est pensée dans un contexte où les frontières se durcissent, certaines frontières dans le Nord, celles de l'Union européenne.

2. Les espaces de la mobilité

Patrick Gonin : Dans tout processus de flux et de mobilité, on observe une zone de départ, une zone d'arrivée, en migration interne comme internationale ; et des situations de transit, des pauses dans le parcours, voire même des « escales » (selon un travail de Marielle Cartiaux). Des espaces-relais se construisent, lieux d'échange privilégiés. Les projets amènent à s'interroger : les populations peuvent-elles se stabiliser pendant un temps dans ces étapes ?

La concentration urbaine, ou en d'autres termes l'exode rural sont des mécanismes qui se sont aussi déroulés dans les pays développés. Ils comprennent une étape de reversement. En France, partant des communes rurales dans les cantons de faible densité, la population augmentait dans les chefs-lieux de canton. Le développement passe aussi par la concentration urbaine ; certains le regrettent, mais il s'agit d'une réalité sur une longue période. Aucun pays au monde n'a stabilisé sa population rurale durant un mécanisme de développement et de croissance. Un seul pays l'a tenté abruptement, le Kampuchea démocratique. **Les mécanismes de développement vont généralement de pair avec les phénomènes de concentration urbaine de populations.**

En lien avec les crises de l'énergie, les mutations des sociétés, le réchauffement climatique, la question n'est pas de stabiliser les populations là où elles se trouvent. Il s'agit d'accompagner les mobilités de personnes, d'en dégager les aspects positifs. Non pour empêcher de partir, mais en vue d'accompagner à mieux revenir. Comment, et à quel pas de temps un retour voulu serait possible pour ceux qui le souhaitent ? Un retour qui peut correspondre plutôt à une zone de départ qu'à un point de départ... Dans le bassin du fleuve Sénégal, les migrants qui rentrent retournent peu dans leur village au fin fond de la brousse. Ils vont dans la petite ville moyenne. Ils ont plusieurs maisons. La maison du père dans le village, qui n'est plus la leur. Leur maison située dans la ville moyenne, car ils ont vécu longtemps à l'étranger, ils ont apprécié la qualité de choses découvertes ailleurs, ils nécessitent certains services, ils vieillissent. Les circulants qui associent ici et là-bas, diraient qu'ils ont deux maisons, deux résidences principales.

Sayouba Traoré : Le migrant, s'il rentre, n'est pas totalement indemne dans cette affaire. Il est « contaminé ». Et inversement, on contamine, on tropicalise le Nord.

3. La mobilité dans l'expérience commune du Groupe Initiatives

Étienne Beaudoux : **Auparavant, quand les organisations membres du Groupe Initiatives abordaient la question de la mobilité, c'était sous l'angle du développement rural, ou des fronts pionniers** sur lesquels des populations nouvelles s'installaient – plantations de café, de palmiers. Historiquement, dans le milieu du développement, des géographes de l'Orstom, des statisticiens du groupe Amira ont travaillé sur ces questions, mais de façon exceptionnelle. **En organisant cette journée, le Groupe Initiatives souhaitait montrer que la question de la mobilité concerne largement toutes ses opérations, ses interventions.**

Il est intéressant d'y voir d'une part la mobilité mondiale, internationale dont le panorama a été dressé de façon scientifique. La peur des migrants s'en trouve toute relativisée.

Dans les quelques cas qui ont été présentés ensuite, une diversité de situations de mobilités est apparue. En Équateur, les praticiens d'AVSF ont osé prendre en compte cette mobilité et l'accompagner, ce qui a suscité des débats. Les perspectives sont nouvelles pour les interventions dans le développement. Dans le cas du Brésil, une approche d'ensemble est adoptée pour aborder les populations qui se rendent dans des zones intermédiaires.

En conclusion : désormais, **on ne devrait plus imaginer, réfléchir, préparer un projet sans se poser la question de la mobilité des populations** avec lesquelles on travaille. L'étape du diagnostic est cruciale. Le dialogue avec les universitaires est préconisé à ce stade.

4. Mobilité et pluriactivité

Étienne Beaudoux : Historiquement, hors de l'agriculture paysanne, familiale, le milieu du développement rural ne voyait pas de solutions. Or, l'intérêt de la pluralité des activités a été souligné dans la journée. Avoir une production agricole, piscicole ET partir « en exode ». Dans ma campagne, les Bretons venaient pour les betteraves, les Belges venaient s'occuper du lin. C'est cette diversité des activités, y compris le produit de la migration, qui permet d'avancer.

Patrick Gonin : Pour prendre le sujet par la négative : **le vrai danger, ce sont les assignations à résidence**, lorsqu'on contraint des populations à rester sur place. On pense aux politiques publiques axées sur la fermeture de frontières, mais aussi aux tentations que l'on peut avoir, y compris par le biais du développement, d'espérer que les populations restent là où elles se trouvent.

Étienne Beaudoux : En conclusion, nous remercions les organisateurs concrets de cette journée, Marielle Cartiaux et Olivier Le Masson, pour le document de qualité, Ferroudja Aber, David Cohen-Solal, tous les animateurs.

Si vous avez des suggestions soit pour la suite du travail, soit pour d'autres thèmes pertinents après cette journée qui est la troisième que nous organisons, nous vous en remercions par avance.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACSE	Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (France)
ADER	Association pour le développement économique régional (France)
AFD	Agence française de développement
AICS	Association inter-centre de santé (Mali)
AIDES	Association de lutte contre le VIH/sida et les hépatites
AMAZONA	Association brésilienne
APDRA-F	Association pisciculture et développement rural
APD	Aide publique au développement
ASDP	Association brésilienne
AVSF	Agronomes et vétérinaires sans frontières
BAD	Banque africaine de développement
CARE	Association de solidarité internationale
CARITAS	Confédération internationale d'organisations catholiques
CCFD	Comité catholique contre la faim et pour le développement
CSFD	Comité scientifique français de la désertification
CEDIR	<i>Centro de Desarrollo e Investigación rural</i> – Centre de recherche et développement rural (Équateur)
CEMAR	Association brésilienne
CESA	<i>Central Ecuatoriana de Servicios Agrícolas</i> – Centre équatorien de services agricoles (Équateur)
CIEDEL	Centre international d'études sur le développement local
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie (France)
CSAO	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
EDUCODEV	Programme européen intitulé « Migrants acteurs d'éducation au co-développement »
ENDA	Environnement et développement du Tiers-Monde
ESSOR	Soutien – Formation – Réalisation
EU-NOMAD	<i>European Network On Migration And Development</i> – Réseau européen sur les migrations et le développement
FADEF	Fédération des associations pour le développement de la province de Figuig
FAF-MF	Fédération des associations de Figuig Maroc en France
FORIM	Forum des organisations issues des migrations
FSP Codev.	Fonds de solidarité prioritaire pour le co-développement (MAE : Mali, Sénégal)
GRDR	Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural
GRAF	Groupement des retraités éducateurs sans frontières
GRET	Groupe de recherche et d'échanges technologiques
HSF	Hydraulique sans frontières
IDD	Immigration développement démocratie (France – Maroc)
INPES	Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (France)
IRAM	Institut de recherche et d'application des méthodes de développement
IST	Infections sexuellement transmissibles
MAE / MAEE	Ministère des Affaires étrangères et européennes
MIINDS	Ministère de l'immigration, de l'intégration de l'identité nationale et du développement solidaire
ONG / ANE	Organisation non gouvernementale (France) / Acteurs non étatiques (Europe)
OSI - OSIM	Organisation de solidarité internationale OIS issue des migrations
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RAME	Réseau des associations mauritaniennes en Europe
SEBRAI	Organisme de formation (Brésil)
SENAC	Organisme de formation (Brésil)
SENAI	Organisme de formation (Brésil)
TKLM	Programme d'aménagement du bassin versant Térékollé-Kolimbiné-Lac Magui (Mali)
UE	Union européenne
VIH / Sida	Virus de l'immunodéficience humaine / Syndrome d'immunodéficience acquise

LISTE DES PARTICIPANTS

MIGRATIONS ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES. QUELS ENJEUX POUR NOS PRATIQUES DE COOPERATION ?

Mardi 24 mars 2009

NOM	PRENOM	ORGANISATION
Aber	Ferroudja	IRAM
Ancion	Zoé	Résau Impact
Arab	Chadia	IDD
Bazin	Frédéric	IRAM
Beaudoux	Étienne	GRDR
Beaujeu	Mérodie	ENDA
Benkerroum	Abderrahmane	Fédération des Associations de Figuig - Maroc - France (FAF-MF)
Bertini	Barbara	GRDR
Bied-Charreton	Marc	CSFD
Bleu	Alain	RFI
Bourreille	Maïa	IHEAL
Boutrou	Jean-Jacques	AVSF
Brachet	Julien	IRD
Brunel	Laurent	GRDR
Cadiergue	Diane	IDD
Cartiaux	Marielle	GRDR
Castellanet	Christian	GRET
Chambrin	Marie-Hélène	Conseil Général 93
Charpentier	Sophie	pS EAU
Chevallier	Patrice	MAEE
Cohen-Solal	David	IRAM
Cordellier	Serge	
Cortes	Sabrina	Mairie de Villetaneuse
Coste	Jérôme	IRAM
Cruse	Guillaume	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
de Beaumont	Mina	Cités-Unies France
De Coninck	Julie	Comité d'Agglomération Plaine Commune (93)
de Verdière	Michel-Colin	Ministère des Affaires Etrangères
Delaunay	Daniel	IRD
Dhénain	Sandrine	GRDR
Diallo	Mariama	ADER
Diouf	Mbay	
Dzomonkongo	Romuald	GRDR
Enguehard	François	Groupe Initiatives
Faizant	Marc	GRDR
Faurie-Vidal	Florence	Afrique/Agri Solaire
Fontenelle	Jean-Philippe	GRET
François	Martine	GRET
Frey	Astrid	Cités Unies France
Freysenet	Marie-Geneviève	
Gallet	Stéphane	MIINDS
Garcelon	Sophie	GRDR
Gonin	Patrick	Migrinter
Guédegbé	Tiburce	OIR

Migration et développement des territoires : Quels enjeux pour nos pratiques de coopération ?

Halfemayer	Sylvain	APDRA-F
Hanquiez	Isabelle	APDRA-F
Harkouk	Areski	GRDR
Hermelin	Bénédicte	GRET
Husson	Bernard	CIEDEL
Idir	Said	ADER
Jamet	Sylvain	GRDR
Jay	Georges	
Jenny	Frédéric	GRDR
Koné	Gongo	RADBFS
Kotlok	Nathalie	Migrinter Université de Poitiers
Koumé	Daouda	Association des ressortissants du Gorgol en France
Lafréchoux	Mathieu	GRDR
Lambert	Agnès	IRAM
Larbordière	Ludovic	AVSF
Le Bars	Yves	GRET
Le Masson	Olivier	GRDR
Lecouffe	Catherine	APDRA-F
Legendre	Samuel	
Lemaire	Gilles	ATTAC France
Lespinas	Christian	HSF
Lhomme	Anne	IRAM
Liscia	Gérald	ISTOM
Lokku	Sonia	Cimade
Louis-Bruno	Camille	Cités Unies France
Mackiewicz-Houngue	Myriam	AVSF
Mailloux	Marianne	GRDR
Manço	Altay	IRFAM - Eu-Nomad
Monthé	Francis	REF ; Université Paris X Nanterre
Mordrel	Jean	AVSF
Muller	Elisabeth	AVSF
Petit	Vincent	
Philippe	Isabelle	AVSF
Ponsot	Frédéric	GRET
Quesnel	André	IRD
Ricardou	Rafaël	GRDR
Richez	Gwendoline	Euromed France
Rigot	Elodie	CG 93
Routier	Tristan	Cités-Unies France
Rubirodriguez	Yolanda	
Sakho-Niang	Khadi	FORIM
Semedo	Carlos	Mairie d'Aubervilliers
Semin	Jeanne	Cemaf-cnrs
Solanet	Guillaume	GRET
Sylla	Samba	GRDR
Szymanska	Anna	IDD
Tera	Zaynab	GRDR
Thierry	Anne-Françoise	ESSOR
Traoré	Sayouba	Ecrivain
Vignon	Caroline	Initiative Développement
Voravong	Chansamone	FORIM
Wihto de Wenden	Catherine	CERI Sciences Po
Xynos	Nicolas	ADER
Yatera	Samba	GRDR

-
- Traverses n° 1.** *Création, appui, renforcement d'opérateurs intermédiaires. Synthèse du séminaire interne du Gret sur les opérateurs intermédiaires.* Par Philippe Lavigne Delville, Gret (décembre 1997).
- Traverses n° 2.** *Dispositifs d'appui aux petites entreprises en Afrique. Évolution historique et défis actuels.* Par Michel Boitzung, Gret (avril 1998).
- Traverses n° 3.** *Institutionnalisation des réseaux d'épargne-crédit : une construction sociale à concerner. Études de cas en Guinée et au Bénin.* Par François Doligez, Iram (janvier 1999).
- Traverses n° 4.** *Stratégies et instruments du développement à l'échelle locale. Examen comparatif à partir du cas burkinabé.* Par Patrick Freudiger, Jean-Pierre Jacob et Jean-David Naudet (février 1999).
- Traverses n° 5.** *Comment allier efficacité technico-économique et efficacité sociale ? Enseignements d'un projet en santé animale au Cambodge.* Par Diane Intartaglia, VSF (juillet 1999).
- Traverses n° 6.** *Renégocier les règles collectives en irrigation. Autour de l'intervention de Cicda à Urcuqui (Équateur).* Par Frédéric Appolin et Xavier Peyrache [Cicda] et par Philippe Lavigne Delville [Gret] (juillet 1999).
- Traverses n° 7.** *La coopération décentralisée, légitimer un espace public local au Sud et à l'Est.* Par Bernard Husson, Ciedel (juillet 2000).
- Traverses n° 8.** *Des instances paritaires pour gérer des ressources communes ? Deux expériences de gestion paritaire des ressources pastorales (Tchad oriental, Guinée maritime).* Par Véronique Barraud, Sékou Béréte, Diane Intartaglia, VSF (octobre 2000).
- Traverses n° 9.** *Concessionnaire de réseaux d'adduction d'eau potable, naissance d'un métier. Gestion de réseaux d'adduction d'eau potable en République islamique de Mauritanie.* Par Rodolphe Carlier, Gret (avril 2001).
- Traverses n° 10.** *Les associations villageoises de migrants dans le développement communal : un nécessaire repositionnement ? Élus, associations locales, associations de migrants en région de Kayes (Mali).* Par Éric Force, GRDR (octobre 2001).
- Traverses n° 11.** *Le développement local entre décentralisation et privatisation : réflexions à partir de cinq expériences (Afrique de l'Ouest, Bolivie).* Par le Groupe initiatives [synthèse réalisée par Diane Intartaglia et Annette Corrèze] (janvier 2002).
- Traverses n° 12.** *Conquérir et consolider le marché du café de qualité, entre dynamiques communautaires et contraintes du marché international. Avancées et défis des coopératives caféières boliviennes.* Par Christophe Chauveau, Cicda (décembre 2002).
- Traverses n° 13.** *Cycle des projets, cadre logique et efficacité des interventions de développement.* Par Christian Castellanet, Gret (octobre 2003).
- Traverses n° 14.** *Renforcement de la société civile, politique d'alliances et partenariat. Texte de référence VSF et Cicda.* Texte collectif sous la coordination de Carlos Cubillos [VSF] et Frédéric Appolin [Cicda] (juin 2004).
- Traverses n° 15.** *Capitalisation d'expériences... expérience de capitalisations. Comment passer de la volonté à l'action ?* Par Philippe Villeval [Handicap International] et Philippe Lavigne Delville [Gret] (octobre 2004).
- Traverses n° 16.** *Appui et conseil aux organisations paysannes en zone Office du Niger. Du projet centre de prestations de services aux « Faranfasi So ».* Par Jean-Bernard Spinat [Iram], Bakary Traoré [PCPS] et Anne-Sophie Saywell [Groupe initiatives] (février 2006).
- Traverses n° 17.** *Réforme agraire et agriculture paysanne : au-delà de l'accès à la terre, un accompagnement nécessaire. Expérience et enseignements du projet Bagé, Brésil.* Par Pierre Clavier, Agronomes et Vétérinaires sans frontières (mars 2006).
- Traverses n° 18.** *Construire une parole publique par l'espace radiophonique. Expérience pilote dans la commune de Ouahigouya, Burkina Faso.* Par Boureima Ouedraogo, ACE-RECIT (mai 2006).
- Traverses n° 19.** *État civil, fichier électoral et démocratisation en Afrique. Le cas du Togo.* Par Tikpi Atchadam, Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique (mai 2006).
- Traverses n° 20.** *Le financement de la santé au niveau communal au Cameroun. Principe d'unicité de caisse et décentralisation.* Par Cosmas Cheka, Espace Dschangshuss (mai 2006).
- Traverses n° 21.** *Organisations paysannes, systèmes financiers décentralisés et communes : une nécessaire clarification. Exemple de la zone Office du Niger, Mali.* Par Bakary Traoré, Socodevi (mai 2006).
- Traverses n° 22.** *Décentralisation dans le Nord Mali. Le pouvoir local, de la colonisation aux collectivités locales : continuité ou rupture ?* Par Younoussa Hamara Toure, AEMA (mai 2006).
- Traverses n° 23.** *Réflexions sur le rôle et la place de l'animateur de développement local. Expérience du GRDR dans la région du Guidimakha, Mauritanie.* Par Alassane Thioye, GRDR (septembre 2006).
- Traverses n° 24.** *Partenariat entre acteurs locaux et gestion de crise. Cas du projet de construction de puits équipés de pompes manuelles dans la commune rurale de Nkolafamba (Cameroun).* Par Guy Tally Oyono, Arc-En-Ciel (septembre 2006).
- Traverses n° 25.** *La décentralisation, une opportunité pour améliorer le développement et la gouvernance locale.* Par Jeanot Minla Mfou'Ou, Canadel (septembre 2006).
- Traverses n° 26.** *Développement pastoral et gestion des ressources naturelles L'approche par les unités pastorales dans la zone du Ferlo, Sénégal.* Par Cheikh Fall, PRODAM (septembre 2006).
- Traverses n° 28.** *Passer de l'appui aux petites entreprises de transformation à une approche de développement local. Réflexions autour d'un projet laitier dans la communauté de Sinto, Pérou.* Par Claire Aubron, SupAgro, et Joseph Le Blanc, Agronomes et Vétérinaires sans Frontières (septembre 2007).
- Traverses n° 29.** *Développer une filière locale d'amélioration de l'habitat privé. Une stratégie d'action à Ziguinchor, Sénégal.* Par Virginie Rachmul, Gret, et Isabelle-Marie Cyr (septembre 2007).
- Traverses n° 30.** *« Tout d'une grande » : le réseau Sanduk, institution de microfinance de l'île d'Anjouan – Comores.* Par Dorothee Pierret, Iram et Christine Poursat, Gret (septembre 2007).
- Traverses n° 31.** *Les agrocarburants : opportunités et menaces pour les populations du Sud. Actes de la journée d'étude organisée par le Groupe initiatives le 25 juin 2008.* Sous la coordination de Maryline Cailleux [Gret], Damien Lagandré [Gret] et Anne Lhomme [Iram] (juin 2008).
- Traverses n° 32.** *Construire un réseau de producteurs ruraux autour d'une nouvelle production. L'exemple du Projet Piscicole de Guinée Forestière (PPGF).* Sylvain Halftermeyer (avril 2009).
- Traverses n° 33.** *Les relations ONG-entreprises : l'expérience du Groupe initiatives. Actes de la journée d'étude organisée par le Groupe initiatives le 9 septembre 2008.* Sous la coordination de Cécile Patat [Iram].
- Traverses n° 34.** *Lutte contre la pauvreté et les inégalités dans le processus de décentralisation malien. Enseignements issus d'une analyse de pratiques de quelques collectivités locales et projets au Mali.* Chantal Duray-Soundron [Secrétariat exécutif du Réseau IMPACT] et Christophe Mestre [Ciedel].
- Traverses n° 35.** *Agrofuels: Opportunities and Threats for Developing Country Populations. Proceedings of the Workshop Organized by Groupe initiatives on June 25, 2008.* Coordinated by Maryline Cailleux [GRET], Damien Lagandré [GRET] and Anne Lhomme [IRAM].
-

► Comment mettre en œuvre des services durables aux populations ? Comment construire et pérenniser des dispositifs d'appui qui sachent répondre à la demande ? Comment appuyer sans étouffer des organisations locales et des opérateurs techniques ? Quelles méthodes et quels savoir-faire pour que l'idéal d'un développement qui met les populations au cœur de l'intervention ne soit pas qu'un discours incantatoire ?

Longtemps négligées du fait de la polarisation sur les réalisations concrètes, les dimensions institutionnelles du développement apparaissent aujourd'hui comme un enjeu majeur. Loin de l'image idyllique d'un développement consensuel, les opérations de développement suscitent des jeux d'acteurs complexes qu'il faut être capable de comprendre et de prendre en compte. Au-delà des discours et des principes, il faut savoir discuter de la « cuisine » de l'intervention. Au service des intervenants de développement, la série *Traverses* veut contribuer au débat stratégique et méthodologique sur ces questions, avec une approche transversale aux différents champs d'intervention. Elle accueille des documents de travail, issus de littérature grise ou de capitalisation d'expérience, qui offrent un intérêt particulier en termes d'analyse et/ou de méthode à partir d'expériences de terrain.

► La série *Traverses* est éditée par le Groupe *initiatives*, qui rassemble dix organisations françaises de coopération internationale partageant une ambition commune pour un développement au service des acteurs locaux, dans une logique de recherche-action et de renforcement institutionnel. Les textes des actes sont conduits par un comité éditorial, composé de représentants des organismes membres du Groupe *initiatives* : Barbara Guittard (AVSF), Anne Lhomme (Iram), Guillemette Cellier (GRDR), Olivier Grosse (Apdra-F), Olivier Thomé (Ciedel), Christian Lespinats (HSF), Anne-Françoise Thierry (Essor), et animé par Christian Castellanet (Gret).

► Tous les numéros de *Traverses* sont téléchargeables gratuitement sur le site Web du Groupe *initiatives* (www.groupe-initiatives.org). Certains sont accessibles via les sites d'Agronomes et Vétérinaires sans frontières (www.avsf.org), du Gret (www.gret.org) ou de l'Iram (www.iram-fr.org).



66-72 rue Marceau
F-93109 Montreuil
Tél. 33 (0)1 48 57 75 80
Fax 33 (0)1 48 57 59 75
grdr@grdr.org



Campus du Jardin tropical
s/c AVSF
45 bis avenue de la Belle Gabrielle
F-94736 Nogent-sur-Marne Cedex
Tél. 33 (0)1 43 94 72 01
Fax 33 (0)1 43 94 72 17
gr-initiatives@groupe-initiatives.org